

Département des lettres et communications
Faculté des lettres et sciences humaines
Université de Sherbrooke

Les circonstants :
délimitation et rôle dans la phrase

par

El hakimi Abdallah

Licencié ès lettre (spéc. linguistique)

Université Chouaïb Doukkali, El Jadida (Maroc)

MÉMOIRE PRÉSENTÉ

pour obtenir

LA MAÎTISE ÈS ARTS EN ÉTUDES FRANÇAISES

(cheminement en linguistique)

I-1788

Sherbrooke

Avril 2000



**National Library
of Canada**

**Acquisitions and
Bibliographic Services**

395 Wellington Street
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

**Bibliothèque nationale
du Canada**

**Acquisitions et
services bibliographiques**

395, rue Wellington
Ottawa ON K1A 0N4
Canada

Your file *Votre référence*

Our file *Notre référence*

The author has granted a non-exclusive licence allowing the National Library of Canada to reproduce, loan, distribute or sell copies of this thesis in microform, paper or electronic formats.

The author retains ownership of the copyright in this thesis. Neither the thesis nor substantial extracts from it may be printed or otherwise reproduced without the author's permission.

L'auteur a accordé une licence non exclusive permettant à la Bibliothèque nationale du Canada de reproduire, prêter, distribuer ou vendre des copies de cette thèse sous la forme de microfiche/film, de reproduction sur papier ou sur format électronique.

L'auteur conserve la propriété du droit d'auteur qui protège cette thèse. Ni la thèse ni des extraits substantiels de celle-ci ne doivent être imprimés ou autrement reproduits sans son autorisation.

0-612-61743-2

Canada

Composition du jury

**Les circonstants :
délimitation et rôle dans la phrase**

El hakimi Abdallah

Ce mémoire a été évalué par un jury composé des personnes suivantes :

Pierre Hébert, responsable du CES

Gaétane Dostie, lectrice

Louis Mercier, lecteur

Ce mémoire a été initié sous la direction de Jean-Marcel Léard

Résumé

L'adverbe et le circonstant ont souvent été opposés sur une base morphologique (mot simple, groupe prépositionnel). Or en sémantique et en syntaxe, ils se croisent très souvent et plusieurs grammaires en ont fait récemment un groupe unique qui s'oppose à l'actant. Peu de linguistes ont essayé de considérer le circonstant comme une catégorie linguistique avec ses caractéristiques, qui le différencient de ses homologues (adverbe, actant ou argument).

Dans les grammaires, la définition du circonstant («unité ou suite d'unités qui exprime les circonstances de temps ou de lieu»), reste bien floue : il existe beaucoup d'arguments qui localisent eux aussi et la notion de circonstance reste mal délimitée (temps, lieu, manière, etc.). Dans le cadre sémantique modulaire élaboré par Jean Marcel Léard, nous distinguons clairement le circonstant et l'adverbe sur la base des traits inhérents (/REPÈRE/ versus /QUANTITÉ/), puis nous les distinguons des actants sur la base du trait externe de dépendance avec le prédicat (trait /± OBLIGATOIRE/). Les traits d'ordre morphologique et syntaxique appuient cette distinction. Cette organisation est rarement exploitée, mais d'autres linguistes comme Riegel ou Gosselin ont retenu des classifications qui nous semblent voisines.

Dans un autre module, celui de la thématization-topicalisation, nous analysons les différentes places que prend un circonstant au sein de la phrase. Nous montrons que le détachement du circonstanciel lui permet de créer un topique large ou encore d'activer comme topique un élément présent dans la phrase antérieure. Ces valeurs sont en principe liées au détachement sans anaphore, ou à la dislocation.

Dédicace

Je dédie ce modeste travail, à ceux qui m'ont bien élevé, éduqué et aimé de tout leur cœur, à ceux qui ont toujours été présents, pour me rendre la vie belle.

À mes très chers et honorables parents, Mme. El hakimi Aïcha et M. El hakimi Ali.

À mes très chères sœurs, Amina, Asma, Bouchera, Saadia et à mon beau-frère Abdelatif.

Remerciements

Mes très sincères remerciements vont ici à mon directeur de recherche, Monsieur le professeur Jean-Marcel Léard qui a toujours eu, en dépit de ses multiples obligations, la patience d'orienter mon investigation et de répondre à toutes mes questions. Ses suggestions, ses conseils et ses critiques stimulantes m'ont évité bien des pièges et m'ont éclairci sur maints points. Je lui souhaite un très grand succès dans sa grammaire modulaire et une retraite pleine de bonheur.

Je tiens également à remercier Mme Gaétane Dostie, et M. Louis Mercier, lectrice et lecteur de ce mémoire qui m'ont prodigué de précieux conseils, et qui m'ont assisté au début de ce travail.

Je remercie aussi mon grand ami et ex-directeur de recherche au Maroc, M. Belhaj Abdelhanin, ainsi que M. El Awad Omar, professeur de sociolinguistique. Grâce à leur aide et leurs conseils, j'ai pu terminer mes études supérieures en linguistique à l'Université de Sherbrooke.

Mes remerciements vont aussi du fond du cœur :

- à ma très chère Nadia, qui m'a supporté durant toute la période de la rédaction, et qui m'a aidé par son encouragement et son attention;
- à mes amis Lahdili Hassane, Hamdache Abdelilah, Ahmed Oufir, Mohamed Chikhaoui pour leur soutien et leur présence.

Table des matières

1.	Présentation	9
1.1	Le choix du sujet	9
1.2	Plan du mémoire.....	10
2.	Problématique générale : état de la question	12
2.1	La notion de circonstanciel et d'adverbe.....	12
2.1.1	Les critères traditionnels	12
a)	L'adverbe	12
b)	Le circonstant	14
c)	Les problèmes	15
2.1.2	La neutralisation de l'opposition dans les travaux récents	16
a)	Le circonstant englobe l'adverbe	17
b)	L'adverbe englobe le circonstant	18
c)	Les problèmes : désaccord et changement de perspective.....	18
2.2	La notion de circonstant et d'actant	19
2.2.1	Généralités.....	19
2.2.2	La position de Tesnière	20
a)	La sémantique	20
b)	Rapport au verbe	20
c)	Le problème chez Tesnière	21
2.2.3	Les essais de solution	23
a)	L'analyse globale de Mélis	23
	(1) Les compléments du nœud actanciel	24
	(2) Les compléments de phrase, transpositionnels et propositionnels.....	25

	5
b) Rémi-Giraud.....	25
1) Le site sémantique.....	26
2) Le site morphologique	27
3) Le site syntaxique	28
4) La recherche du prototype	28
c) Leeman	30
1) Les critiques	30
2) Les propositions	31
2.3 Évaluation globale et objectifs du travail	33
3. Cadre théorique	35
3.1 Cadre général.....	35
3.1.1 La hiérarchie sémantique des notions	35
3.1.2 Le choix du sujet sur lequel on prédique.	36
3.1.3 La construction de la référence.	37
3.2 Les opérations complémentaires de référence.....	38
3.2.1 La quantification par des SPEC-ADV et des SPEC-SP.....	38
3.2.2 Le repérage par des circonstants	38
3.2.3 Conclusion.....	39
4. Propriétés générales des circonstants.....	40
4.1 Les vrais circonstants repères.....	40
4.1.1 Morphologie	40
4.1.2 Distribution.....	41
4.1.3 Sémantique.....	42
a) Les circonstants de temps.....	42
b) Les circonstants de lieu	43
4.1.4 Transformations	44
4.1.5 Le trait / ± OBLIGATOIRE /	45
4.1.6 Conclusion.....	45

	6
4.2 Les circonstants non GP	46
4.2.1 Les subordonnées circonstancielles	46
a) Morphologie	47
b) Distribution.....	47
c) Sémantique	48
d) Transformation.....	48
e) Intersection	48
4.2.2 Les groupes adjoints repères	48
a) Morphologie	49
b) Distribution.....	49
c) Sémantique	49
d) Intersections	50
4.3 SPEC-ADV	51
a) Morphologie	51
b) Distribution.....	51
c) Sémantique	53
d) Obligatoire.....	53
4.4 Les actants	54
4.5 Circonstants et compléments de phrase	55
a) Morphologie	55
b) Distribution et compatibilité	55
c) Sémantique	56
d) Conclusion.....	58
4.6 Quelques intersections	58
4.6.1 La zone intermédiaire qui cumule repère et quantité.....	58
4.6.2 Compléments circonstanciels de durée.....	59
4.6.3 Actants périphériques et circonstants.....	60
4.7 Conclusion	61

5.	La mobilité du circonstant	62
5.1	Le domaine et l'état de la question.....	62
5.1.1	La difficulté de comparer	62
5.1.2	Les diverses positions du circonstant.....	63
5.2	Les essais d'explication.....	64
5.2.1	La position initiale du circonstant	64
a)	Les données générales.....	64
b)	Éléments forçant ou interdisant la position initiale.....	65
c)	Incidence des circonstants en position initiale.....	66
d)	Conclusion.....	66
5.2.2	La position finale du circonstant.....	67
a)	Examen des données	67
b)	Conclusion.....	68
5.2.3	Les adverbes (ou circonstants) de phrase.....	68
a)	Approche générale.....	68
b)	Analyse sémantique des adverbes de temps.....	69
c)	Antéposition : relation sémantique avec la phrase.....	70
d)	Antéposition et organisation sémique des adverbes temporels.....	71
e)	Antéposition : relation sémantique avec la phrase précédente	71
f)	Évaluation.....	72
5.3	Les circonstants dans un cadre fonctionnel	73
5.3.1	Circonstant = thème.	74
5.3.2	Circonstant = queue.....	74
5.3.3	Circonstant = topique	75
5.3.4	Circonstant = focus	76
5.4	Le détachement du circonstant dans un cadre modulaire.....	76
5.4.1	Le domaine général : l'attaque de la phrase.....	77
a)	Les faits syntaxiques en cause.....	77
b)	Les faits sémantiques : sujet / thème / topique	77

	8
5.4.2 Le lien entre syntaxe et sémantique	79
a) Le topique.....	79
b) Délimitation du thème.....	80
5.4.3 L'examen précis des cas.....	81
a) L'annulation du topique	81
1) L'impersonnalisation.....	81
2) La postposition du sujet	82
3) Le clivage par <i>il y a ...qui-P</i>	88
b) Construction du topique	89
c) Activation du topique	89
d) Construction du topique large	90
5.4.4 Les détachements et le topique	91
a) Le complément de propos	91
b) L'adverbe de domaine	92
c) Les circonstants	94
d) Les SPEC de quantité	98
e) Les éléments à valeur de circonstant et de SPEC	99
6. Conclusion	100
7. Bibliographie.....	102

1. Présentation

1.1 Le choix du sujet

L'objet de ce travail, qui s'appuie sur les données du français contemporain, est un essai de caractérisation d'un constituant particulier de la phrase : le circonstant. Plusieurs raisons m'ont poussé à faire de ce constituant de la phrase mon sujet de mémoire.

D'abord, j'ai été motivé par le fait que j'ai déjà travaillé dans mon mémoire de licence sur les adverbes de temps et de lieu en arabe marocain, plus précisément celui de ma ville natale. Le premier chapitre a été consacré à une analyse syntaxique du circonstant et la seconde partie à une analyse sémantico-pragmatique. À la fin de mon mémoire, j'ai pu aboutir à de bons résultats : les adverbes de temps et de lieu en arabe marocain ont été définis sur des bases identiques à celles des grammairiens arabes et français ; ils ont été classés et leur place au sein de la phrase a été analysée.

Cependant, dans le cadre d'un séminaire sur l'adverbe, je me suis rendu compte que la notion d'adverbe était large ou imprécise, que des éléments que j'appelais adverbes étaient peut-être des circonstants, que les grammaires traditionnelles retenaient surtout pour leurs définitions les critères morphologiques au détriment des critères syntaxiques ou sémantiques et qu'elles plaçaient tout ce qui leur paraissait résiduel dans une poubelle qu'on appelait adverbe : « [La catégorie de l'adverbe] devient peu à peu la classe poubelle, celle où l'on relègue les invariables que l'on ne sait plus où caser » (Chervel, 1977 : 251).

Dans ce travail de mémoire, j'envisage une perspective différente pour trouver une meilleure solution au problème du circonstant. Je tiendrai compte de quelques travaux

récents (Mélis, 1994; Rémi-Giraud, 1999; Leeman, 1998) et tenterai de le définir dans un cadre sémantique et modulaire à l'intérieur d'une opposition ternaire adverbe / circonstant / actant. Par ailleurs, comme une des propriétés définitoires du circonstant est la mobilité, je verrai les raisons de son déplacement en tête de phrase.

1.2 Plan du mémoire

Dans une première étape, nous faisons l'état de la question et délimitons le sujet. Nous prenons d'abord connaissance des définitions que proposent les différentes grammaires comme celles de Grevisse, Wagner, Pinchon et Wilmet; d'autres sources théoriques comme ceux de Mélis, Tesnière sont ensuite retenus; enfin, nous examinons certains travaux récents, comme ceux de Rémi-Giraud, Leeman, Riegel. Cela nous permettra de comparer les définitions du circonstanciel, de l'adverbe et de l'actant (chapitre 2).

Dans une deuxième étape, nous entamons notre réflexion proprement dite en fixant nos projets et en déterminant le cadre général dans lequel nous avons jugé utile de mener notre travail. Nous partirons alors du principe qu'une approche de la phrase doit associer les constituants et leurs relations à trois modules sémantiques (chapitre 3).

Ce cadre nous permettra de faire une hypothèse précise sur la notion de circonstant en le traitant comme un repère facultatif au niveau sémantique, lié à des propriétés marquées en morphologie (groupe prépositionnel) et en syntaxe (clivage, détachement, caractère facultatif). Nous étudions aussi les circonstants qui ne sont pas des groupes prépositionnels, comme les circonstanciels et les groupes adjoints repères. Pour caractériser le circonstant, il faut par ailleurs le distinguer clairement :

- des spécifieurs (SPEC) adverbiaux;
- des compléments de phrase.

Cela n'élimine pas les intersections et les zones d'ambiguïté que nous examinons aussi (chapitre 4).

Dans une troisième étape, nous parlons du problème de la mobilité. Nous exposons des analyses appartenant à certains grammairiens et linguistes (Dik, Fournier, Riegel, Guimier...) et ceci à travers de nombreuses approches syntaxiques, sémantiques et pragmatiques. Ensuite, nous donnerons notre point de vue sur la mobilité du circonstant dans le cadre d'un de nos modules sémantiques, à savoir celui de la thématisation / topicalisation. Nous comparerons le détachement des arguments à valeur locative, des arguments normaux (S, O), des arguments indirects et enfin des circonstants pour situer ces derniers (chapitre 5).

2. Problématique générale : état de la question

La notion de circonstanciel (ou de circonstant) ne fait pas objet d'un consensus dans les grammaires ou les études spécialisées, ni sur le plan de la délimitation ni sur le plan de la classification. Dans une première étape, nous regardons comment le circonstanciel a été défini par rapport à l'adverbe, puis nous tentons de voir comment il a été défini par rapport à l'actant.

2.1 La notion de circonstanciel et d'adverbe

2.1.1 Les critères traditionnels

a) *L'adverbe*

Dans les grammaires dites traditionnelles, le critère morphologique est nettement dominant, mais il retient aussi de manière vague la fonction.

L'adverbe est un mot invariable que l'on joint à un verbe, un adjectif ou un autre adverbe pour en modifier le sens.

(Grevisse, 1980 : 2020)

Les adverbes sont des mots invariables, comme les conjonctions et les prépositions, ils diffèrent de ces deux espèces de mots parce qu'ils peuvent assumer une fonction dans la phrase.

(Wagner et Pinchon, 1994 : 418)

Selon ce critère, les exemples (1) et (2) contiennent des adverbes.

- (1) *Il lit beaucoup. / Elle est bien gentille.*
 (2) *Il est venu hier.*

Wagner et Pinchon divisent les adverbes en deux séries sur une base morphologique. La première n'est pourvue d'aucune marque caractéristique et seule l'analyse permet de reconnaître leur espèce : il s'agit de mots simples comme *bien*, *en*, *hier*, ou de locutions adverbiales comme *ci-dessus*, *ci-après*, *là-haut* (3a). La seconde regroupe des adverbes pourvus d'une marque caractéristique, formés à l'aide du suffixe *-ment*(3b). Leur base est un adjectif (*bon* ⇒ *bonne-ment*, *clair* ⇒ *claire-ment*) ou un adverbe (*quasi-ment*, formé sur l'adverbe latin *quasi*).

- (3a) *Il est allé là-haut.*
 (3b) *Il parle lentement.*

En ce qui concerne la sémantique, les grammaires ne donnent aucune indication qui puisse caractériser l'adverbe. Il n'existe pas de trait sémantique général qui soit commun à tous les adverbes et seules des listes de classes apparaissent, très variées, incomplètes et fort différentes selon les auteurs. Il semble de plus que la notion d'adverbe englobe en sémantique celle de circonstant ou la croise, mais les rapports ne sont pas faciles à établir.

(...) l'adverbe équivaut dans bien des cas à un complément de circonstance qui précise la signification du mot auquel il est joint, en indiquant le temps, le lieu, la manière, la cause, l'opinion...

(Grevisse, 1980 : 2020).

Haman pour sa part distingue deux grandes familles d'adverbes :

- les adverbes dits de circonstance, regroupés en quatre types : l'adverbe de manière, l'adverbe de quantité, l'adverbe de lieu, l'adverbe de temps;

- les adverbes dits d'opinion, également au nombre de quatre : l'adverbe d'affirmation, l'adverbe de négation, l'adverbe de doute, l'adverbe d'interrogation.

b) Le circonstant

Puisque dans la tradition grammaticale la forme simple, le statut de mot, caractérise l'adverbe, il va de soi que la forme prépositionnelle caractérise les circonstants, et la grammaire scolaire a alors concentré sa réflexion sur la sémantique. Elle énumère une longue série de compléments circonstanciels caractérisés par un type sémantique : temps et lieu surtout mais aussi but, cause, conséquence, etc. Ainsi *à Montréal* est un circonstant de lieu; *à trois heures* un circonstant de temps. Mais cette liste imprécise de types sémantiques varie.

Dans la zone la plus représentative, le complément circonstanciel évoque une localisation pure et simple dans l'espace et le temps. Le complément circonstanciel selon (Grevisse, 1993 : 477) « précise l'idée du verbe en marquant la connexion de l'action avec un repère (temps, lieu, etc.) situé autour d'elle dans le monde des phénomènes »

Les noms qui donnent les circonstances sont variés : avec la préposition *à*, on trouve pour le lieu des noms communs (*à l'usine, au théâtre*), des noms propres (*au Parlement, au Sénat*), des noms de villes (*à Berlin, à Montréal*); pour le temps, on trouve des noms d'heures (*à midi, à dix heures*), des noms de saisons de fêtes (*au printemps, à l'automne, Noël*).

Wagner et Pinchon (1994 : 77-78) tentent d'associer les types sémantiques avec la forme. Le complément circonstanciel, qui contient un groupe nominal, est parfois en construction directe, le substantif étant accompagné d'un déterminant (*ce soir*). Mais il est généralement en construction indirecte et le substantif est employé :

- sans déterminant, dans son extension la plus large. Dans ce cas il traduit la manière, la cause;
- avec un déterminant spécifique qui en limite l'extension. Le substantif complément traduit alors des rapports :
 - . concrets qui concernent :
 - . les cadres du procès (temps);
 - . ceux qui participent à une action;
 - . les moyens de l'action;
 - . abstraits concernant la cause, la destination, l'intention, la manière.

c) *Les problèmes*

La plupart des définitions concernant l'adverbe se basent sur des traits morphologiques : l'adverbe est un mot invariable. Les traits syntaxiques sont peu développés (place, zone de rattachement) et les aspects sémantiques ne sont pas retenus pour constituer la classe mais seulement des sous-classes fort variables. Cela met dans le même ensemble des mots visiblement sans rapport (*plus, hier, vraiment, lentement*). Par ailleurs, les traits sémantiques interfèrent avec ceux des circonstants sans leur correspondre vraiment. De façon plus large, adverbes, circonstants et circonstanciels s'opposent sur la base de la forme, mais semblent partager une grande partie des appellations sémantiques.

Si l'on donne le nom de circonstants aux syntagmes prépositionnels compléments de groupe verbal ou de phrase qui précisent la localisation spatio-temporelle de P, les groupes *à Montréal, à Sherbrooke, des puits* sont tous des circonstants en (4a, b, c). Dans ce cas, un mot comme *demain* (5), qui précise pourtant la localisation temporelle, n'est pas un circonstant car il ne contient aucune préposition réalisée en surface, même si elle est facile à recouvrer (*dans un jour, dans le jour qui vient*).

(4a) *Il va à Montréal à trois heures.*

(4b) *Il habite dans une maison à Sherbrooke.*

(4c) *Il tire de l'eau des puits.*

(5) *Il vient demain.*

2.1.2 La neutralisation de l'opposition dans les travaux récents

Beaucoup d'études de détail ont ébranlé cet édifice et montré que les faits ne se pliaient pas à la grille préconçue des grammairiens. Dans plusieurs ouvrages récents, des positions nouvelles semblent se dessiner, sans doute pour éviter les difficultés que posent les relations entre adverbes et circonstants, différents en morphologie mais présentant de multiples intersections en sémantique et en syntaxe.

(...) la notion de complément circonstanciel connaît une telle diversité d'emplois qu'elle tend à devenir inutilisable. Dès que l'on sort d'énoncés types tels que *Pierre se promène dans le jardin*, les hésitations, les contradictions, les dissensions s'installent : telle construction, retenue par l'un, est rejetée par l'autre. Deux exemples simples, pris dans la littérature récente : le complément circonstanciel du nom retenu par D Maingueneau (1991, p. 94) et évincé d'emblée par Guimier (1990, p. 94) citant lui-même L. Mélis (1983, p. 15), ou encore les adverbes de phrase qui selon les auteurs appartiennent (C. Guimier, 1990) ou n'appartiennent pas (D. Maingueneau, 1991, p.92) aux compléments circonstanciels.

(Rémi-Giraud, 1998 : 65)

L'énoncé type retenu *Pierre se promène dans le jardin* ne va pas de soi et pourrait contenir un argument et non un circonstant. De plus les tentatives de délimitation vont dans des directions variées. Dans certains cas, c'est le circonstant qui englobe l'adverbe, et dans d'autres c'est le contraire; ailleurs, la distinction n'est pas évoquée.

a) Le circonstant englobe l'adverbe

Dans (Le Goffic, 1993), le circonstant englobe l'adverbe, qui est la catégorie typique du circonstant.

Circonstants ou compléments circonstanciels : ce terme, très général recouvre des réalités de fonctionnement et de signification très diverses. Bien, au-delà du sens ordinaire du mot de «circonstance» : il s'agit de tous les constituants de phrase, invariables, qui sont syntaxiquement accessoires, quel que soit l'apport sémantique qu'ils représentent (circonstances de temps ou de lieu au sens ordinaire, - ou autre).

(Le Goffic, 1993 :386)

(...) les catégories formelles de circonstants : les adverbes et les Gadv (...), puis les GPrép (...) - y compris les dites "subordonnées circonstanciellees"...

(Le Goffic, 1993 :387)

De même, (Rémi-Giraud, 1998), quand elle examine les circonstants dans le cadre de son site morphologique, place les adverbes dans les différents types de circonstants :

J'examinerai ici la nature des constituants susceptibles de grammaticaliser ces différentes valeurs circonstanciellees. Plutôt que de faire une énumération formelle et «atomisée» de ces constituants, je les répartirai en trois grands groupes en distinguant :

- les constituants formés à partir des parties simples du discours : adverbes, syntagme nominal prépositionnel;
- les constituants formés à partir des formes verbales non personnelles : infinitif prépositionnel, gérondif;
- les propositions subordonnées : participiales, conjonctives dites

circonstancielle (introduites par un outil de subordination autre que le simple *que* et les locutions à *ce que*, *de ce que*).

(Rémi-Giraud, 1998 : 71-72)

Elle ajoute cependant que « chaque sous-groupe de circonstances tend (...) à affirmer des affinités catégorielles propres » que nous examinons plus loin.

b) *L'adverbe englobe le circonstant*

La classe des circonstants est quasiment introuvable chez (Wilmet, 1997). On y trouve juste celle d'adverbe, et on doit déduire qu'elle englobe celle de circonstant. Pour Borillo aussi, c'est la classe des adverbes qui est englobante.

Les adverbes sont des formes simples ou complexes (...) qu'ils apparaissent sous la forme simple ou de SP, on distingue généralement dans leur fonction syntaxique :

- les compléments de phrase ou compléments circonstanciels
- les compléments de verbe, constituants de la structure argumentale du verbe.

(Borillo, 1990 : 97-98).

Les éditions récentes de Grévisse, révisées par Goosse (1987 : 497-498) adoptent aussi cette position : le complément adverbial est un adverbe ou un complément qui peut être remplacé par un adverbe.

Le complément adverbial correspond à ce que l'on appelle traditionnellement *complément circonstanciel* ...

c) *Les problèmes : désaccord et changement de perspective*

En analysant les solutions apportées au problème de l'adverbe et du circonstant, on constate trois points importants :

- l'opposition se dissout car les deux sont intégrés dans un ensemble plus vaste;
- les positions sont contradictoires ou inversées;
- une autre opposition se dessine dans le cadre de nouvelles perspectives grammaticales. En effet, les grammairiens négligent de plus en plus l'opposition adverbe / circonstant et évoquent quelques problèmes relatifs aux traits / OBLIGATOIRE // FACULTATIF /, ce qui revient à dire qu'ils évoquent la différence entre circonstant / actant.

Ce problème avait déjà été évoqué par Tesnière, qui a essayé de définir le circonstant par opposition à l'actant.

2.2 La notion de circonstant et d'actant

2.2.1 Généralités

Dans les grammaires scolaires, le fonctionnement syntaxique est peu exploité pour caractériser et classer les circonstants. Ces mêmes grammaires n'utilisent pas le terme d'actant et les circonstants ne s'opposent donc pas à lui globalement mais aux fonctions directes (sujet, complément d'objet direct) et aux fonctions indirectes obligatoires non spatio-temporelles attribuées par le verbe (complément d'objet indirect).

Il faut donc recourir à des ouvrages théoriques, mais les difficultés ne disparaissent pas pour autant. En effet, établir le concept de circonstant face à celui d'actant n'est pas une tâche aisée car il faut d'abord choisir la bonne procédure d'identification : manifestation dans la phrase, caractère facultatif des compléments et donc nombre de compléments, mobilité, nature sémantique...

2.2.2 La position de Tesnière

a) La sémantique

Tesnière (1959) propose une distinction entre circonstant et actant qui s'appuie en partie sur la forme (catégorie) mais qui est plus sémantique à sa base :

Les **circonstants** expriment les circonstances de temps, de lieu, de manière dans lesquelles se déroule le procès exprimé par le verbe. (...)

Les circonstants sont toujours des adverbes (de temps, de lieu, de manière, etc.) ou des équivalents d'adverbes. Inversement les adverbes assument en principe toujours dans la phrase la fonction de circonstants.

(Tesnière, 1959 : 102-103).

Les **actants** sont les êtres ou les choses qui, à un titre quelconque et de quelque façon que ce soit, même au titre de simples figurants, et de la façon la plus passive participent au procès (...) Les actants sont toujours des substantifs ou des équivalents de substantifs. Inversement les substantifs assument en principe toujours dans la phrase la fonction d'actant.

(Tesnière, 1959 : 103)

Les actants et les circonstants sont cependant vus comme « les **subordonnés immédiats** du verbe » (Tesnière, 1959 : 103) et sont donc voisins. Seule une convention, qui place les premiers à gauche dans le stemma, les distingue.

b) Rapport au verbe

Mais l'auteur prend aussi une autre perspective: les verbes sont caractérisés par le nombre d'actants qu'ils peuvent avoir, lequel est fixe et déterminé par le sens du verbe, ce qui signifie indirectement que les circonstants n'ont pas ces contraintes, qu'ils sont facultatifs et en nombre variable. Il existe des verbes sans actant comme *pleuvoir*, des

verbes à un actant comme *tomber*, des verbes à deux actants comme *frapper* et des verbes à trois actants comme *donner*. Ainsi, la phrase (6) contient trois noms qui sont tous des actants : *Jacques*, *bonbon* et *son fils*. Dans la phrase active, le premier actant est le sujet et le second est l'objet, qui devient le contre sujet dans la phrase passive. Le tiers actant désigne celui pour qui ou au détriment duquel se fait l'action (complément indirect, second ou d'attribution).

(6) *Jacques donne un bonbon à son fils.*

c) *Le problème chez Tesnière*

La position de Tesnière contient une contradiction : d'une part, actants et circonstants sont les subordonnés immédiats du verbe, les actants participant au procès (êtres animés, instruments, choses), par opposition aux circonstants qui donnent les circonstances. D'autre part, ils se différencient sur la base du caractère obligatoire : le nombre d'actants est contrôlé par le verbe, mais non celui des circonstants. Tesnière devrait donc considérer comme actants les circonstances appelées par le verbe mais il les considère pourtant comme des circonstants pour des raisons sémantiques (7a, b).

(7a) *Il tire l'eau des puits.* [circonstant pour Tesnière]

(7b) *Il revient de Montréal.* [circonstant pour Tesnière]

Patri (1998) en arrive à la même conclusion : la position de Tesnière n'est pas claire ni soutenable. De plus, il met en cause une autre position de Tesnière, celle qui lie un trait et une fonction.

Tesnière dit d'un terme que « n'étant pas un actant, il ne peut être qu'un circonstant » (...) d'où vient que si les circonstants sont des adverbes, les adverbes sont [en principe] des circonstants ?

La définition de l'actant devient franchement contradictoire avec le principe du refus d'une confusion entre contenu catégoriel et fonction

syntaxique (...) En fait, on se rend rapidement compte qu'il n'y a pas, chez Tesnière, de cohérence dans la définition de l'actant et du circonstant.

(Patri, 1998 : 141).

Il semble bien, en définitive, que tout le mode d'argumentation de Tesnière soit fondé sur l'acceptation implicite du principe selon lequel ce n'est pas parce qu'un objet X sera présenté comme ayant les propriétés N que les propriétés N seront caractéristiques de l'objet X, ni que ce dernier ne possédera que N comme propriétés.

(Patri, 1998 : 143).

On peut donc considérer que Tesnière tombe dans le piège de la contradiction et n'arrive guère à différencier adéquatement ce qui est adverbe, circonstant ou actant.

Les théoriciens s'accordent désormais pour définir l'actant (ou l'argument) comme un groupe remplissant une place exigée par la structure sémantique ou syntaxique du verbe (Blanche-Benveniste, 1982), ce qui inclut une partie des circonstants selon Tesnière. Malgré cela, on n'a pu établir une classification adéquate ni un ensemble cohérent de critères d'identification. On peut envisager trois causes à cet échec : la notion d'incomplétude, tantôt syntaxique, tantôt sémantique et parfois amalgamée, reste floue; les critères formels entrent en conflit avec l'intuition; une zone d'intersection entre actants et circonstants existe. Ces derniers posent aussi le problème de leur frontière avec les compléments de manière, qui n'est pas toujours claire : les deux répondent à la question *Comment P?* et caractérisent différemment la manière dont l'action est exécutée. Avant de proposer notre solution, nous allons examiner quelques essais récents de solution abordés par des auteurs adoptant des perspectives différentes.

2.2.3 Les essais de solution

a) *L'analyse globale de Mélis*

Devant les difficultés qui restent si l'on adopte la position de Tesnière, certains ont choisi de revoir la question. Ainsi, une définition plus raffinée des circonstants est proposée par Mélis (1983), qui note deux problèmes pour définir la notion de circonstant : l'absence d'unanimité entre les chercheurs au niveau de l'inventaire et d'accord sur les principes concernant son établissement. Il propose dès le début de son livre une distinction entre actant, circonstant et opérateur.

Sa définition de l'actant fait appel à deux traits (Mélis, 1983 : 26) : la prévisibilité et la co-détermination de sens. La prévisibilité est la relation qui existe du verbe à l'actant au plan de la construction et de la sélection et elle concerne aussi les conditions sous lesquelles un actant est omissible. La co-détermination de sens est la relation qui existe de l'actant au verbe.

Les circonstants sont différents des actants par la contrainte ou le jeu de contraintes qui régit leur apparition. Ils sont sélectionnés par le verbe mais ne co-déterminent pas le sens du verbe. Cependant, l'argumentation se fait au moyen de compléments de durée et donc de quantité, de nature peu circonstancielle au sens strict. Conscient du problème et constatant que le verbe « peut être envisagé d'une part comme l'élément du lexique, et d'autre part comme un élément porteur de valeurs concernant toute la phrase telles le temps, le mode ou la forme phrastique » Mélis 1983 fait l'hypothèse qu'il existe deux types de circonstants, liés au sens lexical d'un côté et grammatical de l'autre. Les premiers sont les compléments du nœud actanciel, les autres sont les compléments de phrase, les compléments transpositionnels et propositionnels.

Tous ces circonstants s'opposent aux opérateurs, termes de la phrase non sélectionnés par le verbe.

1) Les compléments du nœud actanciel

Les compléments du nœud actanciel sont de quatre sous-types :

- les compléments d'attitude : *affectueusement, attentivement, calmement...* La propriété volitive, conjointement avec certains facteurs, conditionne également et en harmonie avec les mêmes facteurs, l'apparition des compléments d'attitude. Cette propriété, qu'il appelle "contrôle", signifie qu'un des actants, sujet de la phrase active, exerce par rapport au procès un pouvoir d'initiative et de contrôle. Nous considérerons ces éléments comme des prédicats de deuxième niveau ou prédicats², portant parfois sur le verbe *agir* sous-jacent ([*Agissant*] *calmement, Pierre a refusé.*);
- les compléments instrumentaux forment un ensemble plus au moins clairement délimité à cause des éléments lexicaux qu'ils comportent (8a, b). Nous aurons à revenir sur ces compléments, de type circonstanciel : facultatifs mais liés au verbe, ils ne sont pas toujours mobiles et sont des arguments particuliers;

(8)a *Jean travaille (avec + au moyen d'+ à l'aide d') un marteau.*

(8)b *Il lit à la loupe*

- les compléments aspectuels *lentement, brusquement...* réfèrent au temps interne du procès, à son déroulement. Il en existe deux catégories : la première regroupe les compléments qui se combinent avec des prédicats d'états et la seconde est constituée par les compléments caractérisant des prédicats qui signifient une modification. La première définit la durée pendant laquelle un état existe, la seconde définit le temps nécessaire à l'accomplissement de la modification et peut ainsi caractériser le déroulement de cette modification. Nous considérerons ces éléments comme des prédicats², portant parfois sur *agir* sous-jacent;
- les compléments sémiématiques *lumineusement, admirablement...* appartiennent pour la plupart à la catégorie apparentée des compléments de manière ou à la

catégorie apparentée des compléments d'intensité. Ces éléments sont pour nous des spécificateurs adverbiaux de quantité;

(2) Les compléments de phrase, transpropositionnels et propositionnels

Les compléments de phrase précisent les circonstances du dire. Ils contiennent les compléments phraséologiques *enfin, en particulier, dans la suite, mais enfin, en somme*, les compléments de style comme *honnêtement, franchement, sérieusement, sincèrement*, et enfin les compléments interprétatifs comme *probablement, peut-être, certainement, manifestement*. Les premiers sont pour nous des marqueurs discursifs et les seconds des prédicats² portant sur *parler* et les derniers des prédicats ayant P comme argument.

Les compléments transpropositionnels situent le cadre dans lequel la phrase doit être comprise. Les compléments propositionnels sont intégrés mais hors du nœud actanciel (9a). Ils regroupent les éléments temporels *maintenant, aujourd'hui, en ce moment* (9b), qui apportent une détermination de temps en identifiant un segment sur l'axe du temps (antériorité et postériorité), et les compléments de lieu qui précisent la proposition dans son ensemble (9c). Cette série semble correspondre à nos groupes circonstanciels.

(9a) *Au XX siècle, la condition de la femme s'est bien améliorée.*

(9b) *J'ai du travail en ce moment.*

(9c) *Il travaille au lit / là / à la maison.*

b) Rémi-Giraud

Rémi-Giraud (1998 : 85) tente de définir la notion de complément circonstanciel, qui connaît selon elle une telle diversité d'emplois qu'elle en devient inutilisable. Elle ne

veut pas défendre un point de vue contre un autre mais plutôt démêler les critères définitoires de la notion. Son travail s'insère dans une approche générale plus ou moins neutre par rapport aux autres grammairiens et tente une définition de ce qu'elle appelle complément circonstanciel à travers trois sites : le site sémantique, le site morphologique, et enfin le site syntaxique. Elle envisage aussi les différents types de combinaison, qui pourraient permettre de poser une forme prototypique.

1) Le site sémantique

Dans le site sémantique, Rémi-Giraud rappelle que la notion de circonstance est tributaire de son étymologie, comme le traduit la définition de Grevisse (1993 : 447), selon qui le complément « précise l'idée du verbe en marquant la connexion de l'action avec un repère (temps, lieu, etc.) ». La circonstance se tient à distance de l'action exprimée par le verbe et apparaît au second plan par rapport à celle-ci. Toutefois elle peut, en tant que repère, situer le procès et même le circonscrire. Exploitant le « etc. » de Grevisse, elle ouvre cependant le champ sur des valeurs circonstancielles dont elle ne peut établir ni les contours ni les limites. Elle propose alors quelques trois regroupements, le deuxième se divisant en deux sous-parties :

- les propriétés de procès (quantité et qualité) :
 - . la quantité englobe le degré, l'intensité, la mesure, la distance, le poids et le prix;
 - . la qualité correspond au nom de manière et à celui de moyen.
- les circonstances du procès, qui se divisent en deux sous-classes :
 - . les actants secondaires, appelés ainsi car ils n'occupent pas une position clef comme l'agent, l'objet ou le destinataire et n'ont pour fonction que l'accompagnement du procès (instrument, accompagnement et bénéficiaire);
 - . l'espace et le temps, limités aux valeurs les plus courantes. Dans l'espace, on trouve la situation, l'orientation (origine, provenance, direction, aboutissement, passage); dans le temps on trouve la quantification (durée, fréquence), le repère formel, le repère événementiel, le repère déictique. La possibilité de situer le procès dans une temporalité externe doit être prise en compte selon deux critères:

la nature du repère temporel (formel, événementiel ou de nature déictique) ou la chronologie (coïncidence, l'antériorité ou de postériorité).

- les relations logiques englobent l'avant (cause, condition, concession) et l'après (conséquence, but).

2) Le site morphologique

Dans le site morphologique, elle se penche sur la nature des constituants qui grammaticalisent les différentes valeurs circonstancielles et elle les classe en trois grands groupes :

- les constituants formés à partir des parties simples du discours : adverbe, syntagme nominal prépositionnel (ce qui englobe selon elle les adverbes simples ou composés et les groupes circonstanciels ainsi que *en* et *y*);
- les formes verbales non personnelles : infinitif prépositionnel, gérondif;
- les subordonnées participiales, conjonctives dites circonstancielles (*à ce que, de ce que*).

Comme « le revêtement morphologique » des valeurs circonstancielles ne se fait pas arbitrairement, elle tente une corrélation entre les plans syntaxique et grammatical :

- les propriétés de procès sont associées aux formes suivantes :
 - . la quantité est liée à l'adverbe, au SN prépositionnel, au SN quantificateur, à la comparative;
 - . la qualité est liée à l'adverbe, au SN prépositionnel, au gérondif, à la subordonnée comparative;
 - . le moyen est marqué par le SN prépositionnel, le gérondif, l'adverbe.
- les actants secondaires du procès : SN prépositionnel seul;
- l'espace-temps :
 - . l'espace : l'adverbe, SN prépositionnel, SN;

- . le temps : l'adverbe, SN prépositionnel, SN, infinitif prépositionnel, gérondif, participiale, SUB temporelle.
- les relations logiques : SN prépositionnel, infinitif prépositionnel, gérondif, participiale, SUB (cause, concession, conséquence, but).

3) Le site syntaxique

La syntaxe produit un certain nombre de critères qui sont aussi associés à des traits sémantiques, en particulier la relation au verbe :

- le complément non essentiel est facultatif, mobile, détachable, coordonné;
- le complément de P (SN+SV) a une place fixe et est marqué par la ponctuation (ce que nous interprétons comme une marque de pause, de détachement).

Le tableau figurant à la page 86 de son article expose méthodiquement son cadre théorique et son découpage. Nous le reproduisons en annexe.

4) La recherche du prototype

Devant la complexité et l'hétérogénéité de son système, Rémi-Giraud n'a d'autre choix que de reprendre la question du circonstanciel dans la perspective prototypique. Elle tente donc de créer une zone qui associe les traits sémantiques, syntaxiques et morphologiques, en espérant que la conjonction des traits appartenant à ces trois sites dessinera l'idéal prototypique du complément circonstanciel. Cette prise en compte des trois sites fait apparaître un trait qui leur est commun et qui caractérise l'unité de la notion, c'est celui de la distance entre deux éléments, le procès ou verbe (le plus important) et la circonstance ou complément circonstanciel :

- distance sémantique : la circonstance se situe à la périphérie de l'action considérée comme centre;

- distance morphologique; les trois constituants majeurs (ADV, SN prépositionnel, subordonnée conjonctive) ont une autonomie d'interprétation qui les met loin du verbe;
- distance syntaxique : relâchement du lien avec le verbe (déplacement et caractère non essentiel), décrochage du reste de l'énoncé, surtout en position de thème.

Ainsi, on trouve construit un prototype circonstanciel. Mais après cette belle construction intellectuelle, Rémi-Giraud constate que

les différents types de compléments circonstanciels répond[ent] « plus ou moins » aux critères mis en place.

(Rémi-Giraud, 1998 : 88).

La notion de complément circonstanciel, dans sa labilité même, se fonde sur un jeu subtil d'équilibres et de déséquilibres. Lorsqu'une variation de ce trait [distance] ébranle l'un des sites, l'on observe que, d'une manière ou d'une autre, les autres sites se trouvent atteints, et que c'est tout l'édifice qui bouge (...).

(Rémi-Giraud, 1999 : 109)

La conclusion est en fait très claire sur l'échec de la tentative et montre que rien n'a été construit sur des critères explicites ou centraux, et que tout se construit par des regroupements progressifs, par des associations mentales.

On peut alors se demander si ce n'est pas plutôt le concept de « ressemblance de famille » qui autoriserait le regroupement de ces divers compléments sous la notion commune de *circonstanciel*, cette version de la sémantique du prototype rendant peut-être mieux compte des phénomènes observés. Privilégiant le principe de contiguïté, ce type de conceptualisation relèverait d'un mode de pensée métonymique, dont on peut se demander s'il réside seulement dans l'esprit du grammairien

ou s'il a la chance de correspondre à des formes de structuration inscrites dans la langue elle-même.

(p.110)

Nous ferons une tentative plus ferme sur la base des mêmes critères, mais en choisissant plus clairement notre hiérarchie des traits.

c) Leeman

1) Les critiques

Leeman 1998 examine d'abord les approches antérieures de la notion de circonstanciel qui ont en commun le fait de proposer d'emblée une caractérisation générale du circonstanciel à travers un cadre théorique explicite « du moins en ce qui concerne le structuralisme ou le générativisme » (Leeman, 1998 :50). Elle considère que ces approches ont des faiblesses importantes :

- elles illustrent leurs hypothèses au moyen de quelques exemples, ce qui donne l'impression que c'est le modèle qui garantit lui-même sa propre pertinence. En fait, les exemples montrent seulement de quoi on parle, ont en quelque sorte une valeur pédagogique. Elle met en doute que ces données soient effectivement représentatives de l'ensemble dont l'hypothèse vise l'explication. Or une théorie doit être générale et chercher à rendre compte du fonctionnement de « la phrase », donc de toutes les phrases.

Si l'on peut, d'un point de vue épistémologique, évaluer un modèle en tant que tel, indépendamment des données, il me paraît tout aussi justifié de juger sa pertinence à l'aune de son application, puisque l'objectif n'est pas seulement de construire un modèle abstrait, mais aussi d'expliquer et de prédire les faits concrets.

(Leeman, 1998 : 50).

(...) Sur ce terrain, se rencontrent de nombreuses difficultés, car les propositions n'ont pas la généralité attendue. Il se peut que ces problèmes soient mineurs, marginaux, en quelque sorte fortuits, mais on ne peut en évaluer la force faute justement de savoir ce qui, de l'autre côté, étaient les hypothèses avancées. Certes, " une accumulation de faits " ne peut passer pour une science, mais comment prétendre construire un système explicatif des faits sans avoir une idée de ce qu'ils sont.

(Leeman, 1998 : 51)

- elles laissent irrésolues la question de la structuration interne des compléments d'une part, et d'autre part celle de leur compatibilité distributionnelle avec le contexte. À son avis, dire qu'un élément est « un complément de phrase » du fait qu'il est supprimable et qu'il accepte la position frontale, ou qu'un élément est un CP2 (par opposition au CP1 complément de phrase acceptant la question) parce qu'il n'admet pas bien la question *Qu'est-ce qui se passe ? [? ? Que se passa-t-il, dans mon affolement ?]* ne donne aucune information pertinente. On ne doit pas se contenter du fait que pour caractériser un complément circonstanciel, il faut voir s'il est ou non déplaçable, supprimable, détachable ou focalisable. Il faut s'interroger sur ce que signifient ces possibilités ou impossibilités et le débat autour de la relation entre complément circonstanciel et complément de phrase se dessine alors.

2) Les propositions

Leeman ne cherche pas à trancher entre certaines hypothèses, qui n'apparaissent d'ailleurs pas contradictoires. Elle retient simplement l'idée de la nécessité d'une interprétation « (bien sûr provisoire et à élaborer au fil des observations) » (1998 :113) de la construction et de ses constituants grammaticaux pour caractériser les ensembles distributionnels qui y entrent. Elle suggère d'abord l'observation, ensuite la description et enfin l'explication :

- observer, c'est mettre en relation une unité avec ses cooccurrents (axe syntagmatique) ou ses éléments substituables (axe paradigmatique) et étiqueter cette relation;
- la description vise alors le classement, ce qui veut dire le regroupement des unités qui présentent les mêmes propriétés, « l'espoir étant d'associer un certain sens, commun, corrélé à l'ensemble également commun, des comportements formels » : c'est une tentation de « prendre le taureau sémantique par les cornes de la syntaxe », selon un mot de Jean-Paul Boons cité par Ruwet, (1983 : 53) et cette « utilisation faible du sens » est contrôlée par les données en ceci que similitudes et différences doivent être concomitantes dans la forme et dans le sens. L'intuition sémantique de départ n'est pas absolument fiable : la signification se construit en même temps que se dégage l'identité du signifiant et se révèle plus sophistiquée (moins directement accessible) que ne peut le laisser prévoir la conscience linguistique ordinaire;
- enfin dans le cadre du troisième temps « expliquer », il s'agit de savoir pourquoi l'unité est telle qu'elle l'a décrite, ou pourquoi la classe est telle qu'elle l'a constituée précédemment.

Il n'y a pas seulement d'un côté la structure et ses aptitudes syntaxiques, et de l'autre le lexique et ses possibilités distributionnelles : entre la structure qui ne concerne que certains paradigmes et les unités lexicales définies par certaines constructions, il y a un lien qui est celui du sens de la propriété formelle elle-même, susceptible d'expliquer l'association mutuelle, dans les phrases, de la syntaxe et du lexique.

(Leeman, 1998 : 113).

Le problème est que Leeman 1998 après avoir montré la difficulté du travail, ne construit pas la notion de circonstant mais élargit le concept. Finalement, elle se concentre sur des groupes qui n'ont pour nous rien de circonstanciel et qui sont des formes particulières d'adverbes ou de prédicats² portant sur *agir* sous-jacent : *à ma grande surprise, dans mon ignorance....*

2.3 Évaluation globale et objectifs du travail

Chez Tesnière, la notion de circonstant est trop liée au contenu sémantique du complément. Dans Mélis (1983), elle englobe trop d'éléments (adverbes de manière, de quantité, marqueurs discursifs...). La tentative de Rémi-Giraud se perd dans des considérations philosophiques et, après des réflexions épistémologiques et méthodologiques pertinentes, Leeman étudie une zone marginale. Par ailleurs, la notion de circonstant doit être définie par opposition à la classe des adverbes, classe introuvable selon (Wilmet, 1997 : 142), qui n'est pas seul à s'interroger :

Il semble que l'on ait mis dans les grammaires sous la rubrique "adverbe" tous les mots dont on ne savait que faire. La liste n'en est jamais close. Et on n'en donne pas de définition intégrante.

(Pottier, 1992 : 53)

Les auteurs font semblant de classer les adverbes mais, ce qu'ils font réellement, c'est classer leurs occurrences.

(Nølke, 1990 : 17)

Or, s'il n'y a pas de classes d'adverbes au sens traditionnel, que nous reste-t-il à en enseigner en cette matière ? Que peuvent exposer les grammaires (...) ?

(Blumenthal, 1990 : 50)

Si l'adverbe n'est pas bien défini, son corollaire le circonstant ne l'est pas non plus, pas plus que son contraire, l'actant. Notre premier objectif est alors de mettre de l'ordre dans ce domaine en nous appuyant sur le cadre théorique de Jean Marcel Léard. La tâche n'est pas facile car les définitions de l'adverbe, du circonstant et de l'actant s'appuient tour à tour sur les traits morphologiques, syntaxiques (parfois d'ordre transformationnel) et sémantiques.

Dans une seconde étape, étant donné que les circonstants sont, dans ma définition, associés à la mobilité, je tenterai d'étudier les conséquences de cette mobilité, et cela dans le cadre de plusieurs approches théoriques, en particulier, la grammaire fonctionnelle de Dik (1978). Par la suite, j'examinerai ce phénomène de la mobilité du circonstant dans le cadre de l'un de mes modules à savoir celui de thématization-topicalisation.

3. Cadre théorique

3.1 Cadre général

Notre travail part du principe, adopté par Jean Marcel Léard, qu'une approche de la phrase doit associer les constituants et leurs relations à trois modules sémantiques :

- hiérarchie sémantique des prédicats et des arguments;
- opérations de topicalisation-prédication;
- opérations de construction de la référence.

3.1.1 La hiérarchie sémantique des notions

À un niveau pré-linguistique, les notions sont nécessairement en relation de dépendance et hiérarchisées sémantiquement selon leur statut de prédicat ou d'argument :

- a) une entité est une notion qui possède une autonomie référentielle, réfère directement et est appelée à jouer le rôle d'argument des prédicats : *chat, pain* en (9a, b);
- b) un prédicat1 est une notion qui représente un concept d'événement ou de propriété sans autonomie référentielle. Il exige en effet, comme on a signalé, un argument : *boit, mange* en (10a, b). C'est souvent un opérateur qui met en relation plusieurs arguments : *mange* en (10b);
- c) un prédicat2, une notion qui a pour argument un prédicat1 (11).

(10a) *Le chat boit.* [un seul argument]

(10b) *Paul mange le pain.* [deux arguments : *Paul / eau*]

(11) *Pierre marche lentement.*

[*Pierre* est un argument du prédicat1 *marcher*, qui est de niveau 2 en syntaxe et qui est argument de *lentement*, prédicat2 de niveau 3 en syntaxe]

Dans un tel système, l'ADV de manière correspond au prédicat² car il est soumis à des contraintes de sélection sémantique par V. Cet adverbe se place dans P, après SV ou GV; il accepte le clivage si P est positif; il ne précède pas la négation; il accepte la coordination avec *et / mais* après pause; il répond à la question en *Comment P ?*; enfin il est gradable. *Gentiment, habilement, lentement...* sont des ADV de manière.

3.1.2 Le choix du sujet sur lequel on prédique

Cette partie concerne la hiérarchisation syntaxique. Pour parler, l'énonciateur choisit un sujet sur lequel porte sa prédication. Il s'agit souvent d'une entité qui agit comme support du prédicat. Le sujet a généralement comme propriété le trait /+ANIMÉ/ et le topique dont on parle, est thématique, et a un présupposé d'existence, une référence déjà active en discours. En français, ce choix est toujours nominalisé (12) et, dans cet exemple, trois prédications différentes sont possibles à partir du même schéma notionnel :

- choix de l'entité : *Jean travaille rapidement*;
- choix du PRED1 : *le travail (rapide de Jean)+SV*;
- choix du PRED2 : *la rapidité (du travail de Jean)+SV*.

(12) *Jean travaille rapidement.*

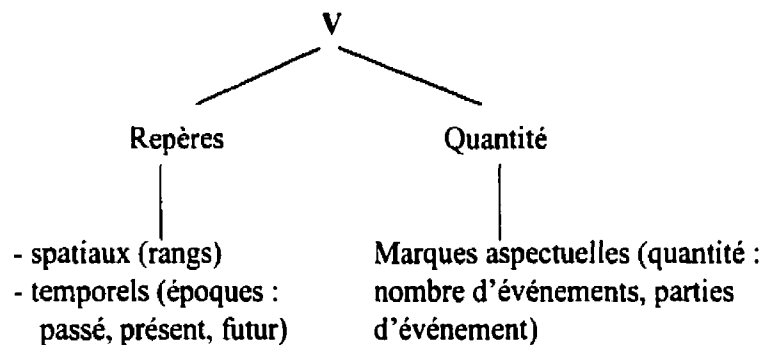
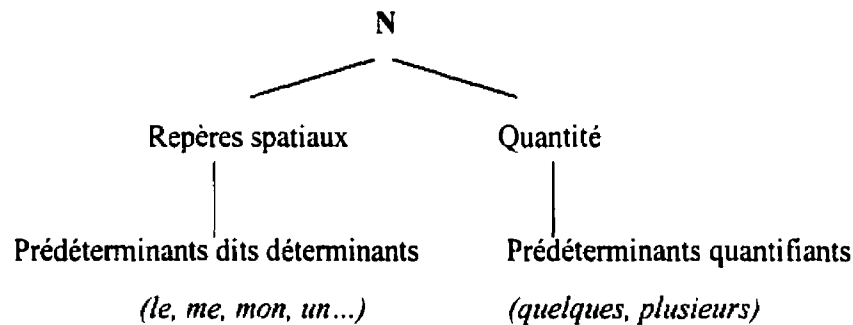
La topicalisation, qui ne semble pas concerner le circonstant, le touche pourtant : déplacé en tête de phrase, il joue un rôle complémentaire à celui du sujet pour constituer le topique (13a, b). Les paraphrases « en ce qui concerne X / pour parler de X / mais on ne peut pas en dire autant de Y » déterminent le topique.

(13a) *Pierre venait me voir autrefois. / Autrefois, Pierre venait me voir.*

(13b) *J'ai travaillé hier. / Hier, j'ai travaillé.*

3.1.3 La construction de la référence.

Des opérations de repérage et de quantification de N et de V, faites au moyen de morphèmes ou des spécifieurs, relient les signes linguistiques aux référents extralinguistiques, objets ou événements du monde. L'énonciateur accomplit des opérations sur les arguments et sur les prédicats car il doit fixer pour son allocutaire la référence des arguments et des prédicats. Deux catégories, le nom et le verbe, sont obligatoirement liées à des opérations de construction de la référence.



En plus de la référence des ARG et des PRED, le locuteur peut quantifier la référence prédicative qui correspond à son assertion ou l'annuler. Ainsi en employant le conditionnel, l'imparfait modal, le subjonctif, l'impératif, l'interrogation, l'exclamation (haut degré), les verbes modaux, les adverbes et les complémenteurs (*que, si*), il fait varier son degré d'assertion.

3.2 Les opérations complémentaires de référence

Construire la référence au moyen des flexifs et des SPEC, c'est nécessairement et exclusivement quantifier et repérer (ou déterminer). Mais, en plus des opérations obligatoires de quantification et de repérage sur N et V, des moyens complémentaires facultatifs sont disponibles aux moyens des SPEC-adverbiaux (SPEC-ADV), de SPEC-ADV formés de syntagme prépositionnels (SPEC-SP) et des circonstants.

3.2.1 La quantification par des SPEC-ADV et des SPEC-SP

Les SPEC-ADV s'appliquent à V, ADJ, ADV et prennent en syntaxe le niveau 3. Ce sont les adverbes de quantité comme *peu, plus, très, beaucoup*. Ils peuvent concerner la quantité en général ou la quantité temporelle : *souvent, parfois, toujours, encore...* (14). Cependant, il y a aussi une forme concurrente de quantification qui se fait au moyen de syntagmes prépositionnels ou SPEC-SP : *à nouveau, pendant SN, durant SN-durée, depuis SN-durée* (15).

(14) *Pierre mange beaucoup. / Richard part souvent à Montréal.*

(15) *J'ai voyagé durant une année. / Je parle depuis trente minutes.*

3.2.2 Le repérage par des circonstants

Ce point est important, car il s'agit d'une hypothèse forte sur la notion de circonstant. Par opposition aux SPEC-ADV ou SPEC-SP qui spécifient la quantité, les circonstants complètent le réseau des repères, de coordonnées de temps et de lieu (16a, b). Ils sont généralement prépositionnels et associés à SN (*avant /durant / depuis SN-repère*), à *que-P* (*avant que P*, circonstancielle). Mais ils ont d'autres manifestations : mot simple lié au repérage déictique (*ici, hier*); préposition impliquant un argument N effacé (*devant, derrière, dessus, dessous*) ou *que-P* effacé (*avant, après, depuis*), l'argument étant récupérable (situation, anaphore); pronom non autonome dit adverbial (*en, y*); SN non prépositionnel pour la deixis temporelle large (*cette nuit...*).

(16a) Il a mangé pendant ton absence / à trois heures.

(16b) Il n'a pas mangé depuis / avant / hier / cette nuit.

3.2.3 Conclusion

Notre position claire et restrictive semble nouvelle, mais elle est retenue aussi par Gosselin (1996 : 30-32). Il oppose les circonstanciels temporels localisateurs, et donc repères, et les adverbes d'aspect, liés à la notion de quantité. Cela conforte nos positions, surtout que la décision est prise dans un ouvrage très formel et consacré à la construction de la référence verbale.

4. Propriétés générales des circonstants

L'hypothèse générale étant posée, il convient de prévoir une définition précise des circonstants sur la base de leurs propriétés internes communes et par opposition à diverses catégories ou fonction voisines :

- les SPEC-adverbiaux de quantité;
- les actants;
- les subordinées circonstancielles et les groupes adjoints repères correspondants;
- les compléments de phrase.

Il faudra aussi aborder quelques intersections entre actants et circonstants et entre SPEC-adverbiaux et circonstants.

4.1 Les vrais circonstants repères

4.1.1 Morphologie

Les circonstants sont souvent distingués de leurs homologues adverbes par leur morphologie : les premiers sont prépositionnels (17, 18), sauf des mots comme *aujourd'hui, hier, ici, là*, avec lesquels la préposition manque; les seconds sont en général des mots simples. Mais le trait morphologique est trompeur. L'absence de la préposition ou de SN est liée à des traits sémantiques, comme la nature déictique du repérage (*ici*) ou encore anaphorique avec des mots comme *après, avant, devant*, dont l'argument est effacé. Mais même si un circonstant apparaît sous forme de mot simple, la paraphrase prépositionnelle est disponible (*là* \Rightarrow *à cet endroit*), ce qui rend imprudent de limiter la notion de circonstant aux groupes prépositionnels. Sur ce plan déjà, ils diffèrent des SPEC-ADV, qui sont naturellement des mots (19) ou sont réductibles à des mots (*à nouveau* \Rightarrow *encore*; *à maintes reprises* \Rightarrow *souvent*; *à mort* \Rightarrow *beaucoup*).

- (17) *À trois heures, je partirai chez moi.*
 (18) *Pierre lit son journal dans la maison.*
 (19) *Il est souvent fatigué.*

D'autres manifestations du circonstant où manque un constituant attendu du syntagme prépositionnel nominal sont à signaler. Le circonstant se présente sous la forme d'un :

- SN avec prédéterminant pour le repérage déictique temporel : *ce matin, ce midi, ce soir; le matin, le soir;*
- SP sans prédéterminant, pour le repérage déictique temporel : *à midi, à soir* (FQ préposition);

4.1.2 Distribution

Les circonstants n'entrent pas dans le SV (20) et acceptent deux places : en tête de la phrase, où la pause est fréquente mais facultative; en finale, où elle est difficile. Ils se distinguent ainsi des SPEC-ADV de quantité qui occupent une place caractéristique dans le SV sans pause le plus souvent, ne sont pas mobiles ni détachables et se placent devant ADJ, ADV et derrière V (21). Par ailleurs, les circonstants ne précèdent pas la négation mais peuvent la suivre (22a), alors que certains SPEC-ADV la précèdent parfois, même s'ils la suivent généralement (22b).

Les circonstants sont cumulables (juxtaposition, coordination entre eux), compatibles avec les autres arguments de V mais non coordonnables avec eux; l'ordre respectif le plus spontané est [SPEC-ADV + circonstant], et non [circonstant + SPEC-ADV] (23a, b, c).

- (20) **J'ai ici mangé. / Ici, on sert du bon café.*
 (21) *J'ai beaucoup mangé. / *Beaucoup, j'ai mangé.*
 (22a) **Je ne pars demain pas. / Je ne pars pas demain.*

(22b) *Je ne crois absolument pas à ça. / Ça ne marche vraiment pas.*

(23a) *Il mange souvent avec des baguettes.*

(23b) *Il est peu souvent sur la route.*

(23c) **Il est sur la route trop peu.*

Les circonstants acceptent le clivage par *c'est...que* (24a), mais les ADV-SPEC, rattachés à un constituant majeur au contraire des circonstants, ne l'acceptent que rarement (24b). Les circonstants ne répondent pas à *Est- ce que P?*, sauf associé à *oui, non*, mais répondent à *Où P? / Quand P?*. Ils peuvent précéder une phrase interrogative ou impérative ou encore en faire partie intégrante (25a, b).

(24a) *C'est hier que je suis allé à Montréal.*

(24b) **C'est souvent que je viens chez toi. / C'est souvent que je viens chez toi.*

(25a) *Hier, est ce qu'il a fait beau ? / Est ce qu'il a fait beau hier ?*

(25b) *Demain, lis le journal. / Lis le journal demain.*

4.1.3 Sémantique

L'étiquette sémantique de circonstant est limitée aux éléments qui fixent les coordonnées-repères de temps et de lieu. Le repérage est déictique, anaphorique ou absolu. Nous parlons en premier des circonstants de temps et en second lieu des circonstants de lieu.

a) *Les circonstants de temps*

Les circonstants de temps apportent une détermination dans la phrase en identifiant un segment sur l'axe de temps et en définissant une relation de simultanéité ou de non simultanéité (antériorité ou postériorité) du verbe de la phrase avec le segment. Nous y voyons quatre types :

Liste 1.	<i>Ce matin, ce midi, ce soir, Aujourd'hui, demain, hier, etc.</i>	Cette série fait référence au moment de l'énonciation.
Liste 2.	<i>Le lendemain, la veille, etc.</i>	Le repère représente un moment autre que le présent.
Liste 3.	<i>à mon arrivée, etc.</i>	Le repère est un événement.
Liste 4.	<i>Le 2 mai, en 1980, à midi, à trois heures, etc.</i>	Ces circonstants réfèrent à une date, une période distincte du moment de la parole même si les deux peuvent coïncider. Le repère est objectif.
Liste 5.	<i>Après, depuis, avant (SN / trois heures [date]) Pendant (SN [souvent dérivé de V] / ce temps [concomitance]) Depuis (SN [souvent dérivé de V] / ce temps [date] / trois heures [date] / lors) etc.</i>	Le repère est relatif, c'est-à-dire met en cause une relation de non-coïncidence entre un repère et un événement ou une relation de concomitance entre deux événements.

Le SN qui suit la préposition est soumis à des contraintes et ne peut préciser la durée. Sa source est complexe (voir "Transformations, 4.1.4").

b) Les circonstants de lieu

Les circonstants de lieu partagent de nombreuses propriétés avec leurs homologues, les circonstants temporels. Ils servent à situer une proposition dans son ensemble. La localisation se fait en fonction d'un lieu repère. Ce lieu peut être le lieu de l'énonciation (*ici*) ou un lieu présenté comme distinct du lieu de l'énonciation, et identifiable en dehors du discours.

Liste 1.	<i>Ailleurs, ici, là, là-bas, À cet endroit...</i>	La localisation se fait en fonction d'un lieu d'énonciation.
Liste2.	<i>Dedans, dehors Derrière, devant Loin, près Là-bas, ailleurs, à cet endroit...</i>	Anaphorique
Liste3.	<i>Dans, dedans, derrière, devant, dehors, loin de (ADJ ?), près de [+SN] sur le mur...</i>	Repère objectif établi par le SN.

Détachés, les circonstants restreignent les conditions de vérité de P par rapport à d'autres situations, ['en ce qui concerne SP'] et participent ainsi à la topicalisation. Le test de *Qu'est-ce qui se passe SP?* met en évidence ce rôle du circonstant (26).

(26) *À l'école, les enfants sont turbulents. / Le soir, je lis mon journal.*

En fin de compte, les circonstants de temps et de lieu ont une parenté étroite bien qu'ils sont irréductibles l'un à l'autre : ils servent de moyen au locuteur pour situer une phrase dans le temps et l'espace.

4.1.4 Transformations

Le circonstant de lieu peut être pronominalisé sous forme de pronom non autonome dit adverbial (*en, y*). Il est anaphorique et alors extraphrastique (27a) ou encore cataphorique dans le cadre phrastique (27b). Mais il n'y a pas de test de pronominalisation propre aux circonstants: *où, quand* interrogatifs et *en, y* valent pour les compléments inscrits dans la structure argumentale de V.

Plusieurs circonstants résultent d'une réduction: effacement de SN, résultant lui-même souvent de la réduction d'une subordonnée liée au temps (*avant, après, pendant:*

depuis). Ce SN peut être l'argument du V sous-jacent ou la forme nominalisée de ce V (27c).

(27a) *Il a acheté un chalet. Il y va souvent.*

(27b) *Un jour, il y achètera une maison, dans cette région.*

(27c) *Il est arrivé avant (son ami / l'arrivée de son ami / que son ami n'arrive).*

4.1.5 Le trait / ± OBLIGATOIRE /

Le circonstant est facultatif sur le plan syntaxique. Il faut pourtant considérer comme obligatoires les compléments temporels qui dépendent du SPEC de la forme verbale (28a) et qui procurent les repères exigés par elle (28b).

(28a) *Après, il s'est endormi. / Il s'est endormi.*

(28b) *Avant l'incident, je regardais. / ?Je regardais.*

4.1.6 Conclusion

Même si notre position sur le circonstant est loin d'être générale, certains grammairiens la partagent ou du moins s'en rapprochent. Il en va ainsi de Gosselin (1996 : 30-32 et 234-235), qui oppose clairement les circonstanciels de temps et les adverbes d'aspect, et de Riegel (1994) :

Troisième constituant majeur de la phrase de base, le complément circonstanciel (ou circonstant) se distingue des deux autres constituants immédiats de la phrase, le GN sujet et le GV (ou groupe prédicatif) par trois propriétés formelles : il est facultatif (1), se démultiplie librement (2) et est mobile dans les limites de la phrase entière (3) :

(1) *Cette année, l'été a été pluvieux* → (1a) *(Cette année,) L'été a été pluvieux* /

(1b) Cette année *(l'été) a été pluvieux/ (1c) Cette année l'été *(a été pluvieux).

(2) Cette année, en Alsace, contrairement aux prévisions de la météo,
l'été a été pluvieux, au grand dam des vignerons.

(3a) Au milieu du romantisme, Baudelaire fait songer à quelque classique /

(3b) Baudelaire, au milieu du romantisme, fait songer à quelque classique (P. Valéry) / (3c) Baudelaire fait songer à quelque classique, au milieu du romantisme / (3d) Baudelaire fait songer, au milieu du romantisme, à quelque classique.

(Riegel, 1994 : 140)

4.2 Les circonstants non GP

4.2.1 Les subordonnées circonstancielles

Il résulte de nos positions sur la notion de circonstant que les subordonnées circonstancielles sont limitées à celles qui servent de repères temporels (les repères spatiaux étant liés aux relatives en *où, dans lequel*).

Circonstants et subordonnées circonstancielles partagent largement les étiquettes sémantiques (temps, cause...) et sont distingués sur la base de la forme : PREP + (S)N dans un cas, PREP + que-P dans l'autre. Mais si la notion de circonstant est limitée aux repères par opposition aux SPEC-adverbiaux quantitatifs, le règle s'applique aux circonstancielles et seules les temporelles méritent l'appellation de circonstancielles. Les SPEC-adverbiaux de quantité indéfinis saturés par une phrase subordonnée (comparative, consécutive : *autant / tellement que*) sont donc considérés comme des subordonnées adverbiales correspondant aux SPEC-adverbiaux. Trois autres pseudo-circonstancielles, parfois dites adverbiales, complètent la série. Elle contiennent :

- les subordonnées quantifiant l'assertion de la principale (*dans la mesure où, si...*);
- les arguments complémentaires causatifs de V (cause, conséquence, but) et paraphrasables par "le fait que P₁ cause le fait que P₂" (29a, b, c);

- les pseudo-circonstanciennes argumentatives justifiant l'acte illocutoire et représentant un argument complémentaire causatif portant sur l'énonciation et non sur le fait (*puisque, vu que*).

(29a) *Pierre est parti parce qu'il était malade.*

(29b) *Le fait que Pierre était malade a fait qu'il est parti.*

(29c) *Pierre était malade si bien qu'il est parti.*

Seules les véritables circonstanciennes de temps sont évoquées dans ce chapitre.

a) Morphologie

La vraie subordonnée circonstancielle est souvent introduite par PREP + *que*: *après que, avant que, pendant que*. Mais cela n'est pas toujours vrai: *aussitôt que, comme, dès que* (dés n'étant pas clairement une PREP), *une fois que*.

b) Distribution

Avec un détachement, les circonstanciennes sont antéposables et *comme, quand* privilégient cette position (30a). Elles acceptent aussi la postposition (*après que*) et la pause est moins assurée. Mais *quand* et *comme* postposés refusent cette pause, en raison de leur valeur comparative (qui les rapproche de *où* relatif indéfini). Il faut pourtant noter un emploi postposé de *quand* (30b). La plupart des circonstanciennes sont clivables, tout comme les circonstanciels, sauf *comme* et des subordonnants associant repère et quantité *aussitôt que*.

(30a) *(Comme j'arrivais / Quand je suis arrivé), Luc est allé se promener.*

(30b) *Je lisais tranquillement hier, quand tout à coup des cris m'ont interrompu.*

c) *Sémantique*

Les subordonnées temporelles servent par définition au repérage (*pendant que...*) et sont d'ailleurs les seules circonstancielles. Beaucoup sont présupposées (31) et la valeur de repère leur donne un aspect comparatif ou du moins relatif.

(31) *Pendant que tu dormiras, je te remplacerai.*

d) *Transformation*

Les subordonnants circonstanciels contiennent un élément vu comme prépositionnel (quand il précède un SN) ou dit adverbe (quand il est utilisé seul sans argument) : *avant, après, depuis, pendant*. La forme subordonnée paraît première et *que-P* serait nominalisé puis effacé (32).

(32) *Il est parti avant que Luc n'arrive / avant l'arrivée de Luc / avant Luc.*

e) *Intersection*

Quand est voisin de la relative indéfinie en *où* lorsqu'il suit le verbe sans pause. *Aussitôt, une fois que, dès que* donnent des repères mais aussi une idée de quantité qui les rapproche des SPEC: *aussitôt* précède un autre groupe subordonnant: *aussitôt (après / après que) P*; tous peuvent s'associer à un participe et sont difficiles à cliver. Deux cas associant repère et quantité relèvent de la subordination inverse (*Il était à peine parti que P / Il n'était pas parti que P*).

4.2.2 Les groupes adjoints repères

Dans cette partie, nous étudions les groupes adjoints repères, qui sont visiblement proches des circonstants. Ce sont des groupes détachés qui contiennent en général un participe passé.

a) Morphologie

Les groupes adjoints procurant des repères ont trois formes et sont constitués d'un participe passé associé à un nom (33a), d'un participe passé associé à un SPEC de quantité parfois voisin des PREP (33b) ou d'une combinaison de ces trois éléments (33c).

(33a) *Le travail fini, il est vite parti.*

(33b) *Aussitôt habillé, il est parti.*

(33c) *Aussitôt le travail fini, il est parti.*

b) Distribution

Les groupes adjoints sont généralement antéposés et séparés par une pause du reste de la phrase, mais la forme qui ne contient pas de N peut suivre le sujet (34a). Malgré leur valeur de repère, ils ne peuvent être facilement clivés (34b).

(34a) *Luc, aussitôt sorti, s'est rendu compte de sa méprise.*

(34b) *?C'est aussitôt sorti qu'il s'est rendu compte de sa méprise.*

c) Sémantique

Les groupes adjoints procurent un repère d'antériorité immédiate lié à un autre événement réalisé, ce qui explique la présence facultative mais fréquente de *à peine*, *aussitôt*, *une fois*, *dès* et l'existence de ce repère est présupposée. Ils sont donc associés au passé simple ou au passé composé à valeur aoristique, au futur mais aussi à l'imparfait et le présent non singulatif (35a). Seule la présence de *ne...plus*, qui marque une rupture, permet l'imparfait singulatif (35b).

(35a) *Une fois maquillé on le reconnaissait.* [Répétitif]

(35b) *Heureusement, il avait pris soin de se maquiller et une fois maquillé, on ne le reconnaissait plus.*[singulatif]

Le participe correspond à la forme surcomposée du passif et les verbes intransitifs sont donc exclus. Seuls les verbes conjugués avec *être* et qui refusent la forme surcomposée (inaccusatifs) sont acceptés: ils contiennent le terme attendu comme repère. Font exception *allé / venu* (36).

(36) *Une fois (*allé / arrivé / entré / parti / rendu / sorti / tombé / *venu), il a regretté.*

d) *Intersections*

Les rapports avec les circonstants de forme prépositionnelle concernent la préposition *après* (37a). Pourtant *après* n'est plus possible dans les groupes adjoints (**Après la nuit venue*) et se comporte donc comme *avant / pendant*. Il est difficile de décider s'il a suivi par analogie ses antonymes dans le système antériorité / postériorité / concomitance ou si l'absence du trait /IMMÉDIAT/ est en cause. Les rapports avec les subordonnants sont forts (*une fois que / dès que / aussitôt que / *à peine que*) mais au présent, un repère d'antériorité immédiate présupposé ne peut être donné que par la construction subordonnée et la relation est aussi causale (37b). Le statut particulier de *dès / aussitôt* (37c) qui hésitent entre la catégorie PREP et SPEC de quantité leur permet de s'associer à *nuit / jour* sans que le participe passé soit requis.

(37a) *(Le travail fini / Après le travail), Luc est rentré directement chez lui.*

(37b) *(Maintenant / désormais) que Luc (dort / a dormi), on peut y aller.*

(37c) *Aussitôt la nuit (tombée), il est parti.*

Deux types de groupes, syntaxiquement proches mais différents en sémantique, constituent des prédications secondes qui apportent une information facultative alors que

les groupes adjoints apportant des repères sont appelés par les traits sémantiques contenus dans la flexion verbale (ouverture d'un procès). Les formes en *V-ant*, ayant *V-é* ou ayant été *V-é* sont causales, non présupposées et les formes verbales ne sont pas contraintes (38a). D'autres indiquent la concomitance, ne sont pas présupposées et acceptent le présent ou l'imparfait (38b).

(38a) *Le travail (étant fini / ayant été fini rapidement), ils se reposaient.*

(38b) *Les mains dans les poches, il se reposait.*

4.3 SPEC-ADV

Il est nécessaire de distinguer circonstants-mots comme : *demain, là* et adverbes de quantité, souvent confondus.

a) Morphologie

Les SPEC-adverbiaux sont généralement des mots et ils sont invariables, à l'exception de *tout*. Mais des SP existent aussi : *bête à mourir, malade du dos, fort en diable*. Plusieurs SPEC n'ont pas de paraphrase en SP : *moins, plus, trop, assez, si...*

b) Distribution

Les SPEC-adverbiaux refusent le clivage et le détachement. Seuls quelques SPEC temporels (*souvent, parfois*) acceptent ces positions (39a).

(39a) *C'est (*plus / *moins / *assez / *trop / souvent) que je travaille pour lui.*

La distribution dépend de la catégorie quantifiée et du trait /AUTONOME/ :

- dans un syntagme adjectival, les SPEC précèdent généralement ADJ (40a). Certains sont non autonomes et particuliers à ADJ (ou à SPEC) en raison du trait /INTENSIF/ : *aussi, bien de degré, si, très*. Quelques SPEC en *-ment* se placent aussi derrière ADJ

(40b) et les groupes prépositionnels, dits SPEC-SP, se placent après ADJ (40c). *Pas* est rare avec ADJ et lié à *être*;

- associés au verbe, les SPEC (*trop, souvent, bien* confirmatif non autonome) se placent après V simple et à l'intérieur du SV (41a). Mais un SN objet complique la situation : *souvent* accepte trois places et garde un lien exclusif avec le verbe; *trop, assez* perdent leur lien avec le verbe, quantifient le SN objet mais peuvent s'insérer dans le SV (41b, c). Les SPEC *ne* et *pas*, non autonomes, sont à part : *ne* précède V simple ou le SV; *pas* suit V simple, sauf V-inf, qu'il précède (41d), suit aussi la forme simple de V. Le quantitatif *beaucoup* est limité à V (41e).

(40a) *Il est (très / plus / moins / bien) grand.*

(40b) *Il est physiquement malade / Il est malade physiquement.*

(40c) *C'est triste à mourir.*

(41a) *Il mange (trop / souvent) / Il a (trop / souvent) mangé / Il est bien venu me voir.*

(41b) *Il a mangé (de) trop / Il a trop mangé de dessert / Il a mangé trop de dessert.*

(41c) *Il a souvent réussi ce tour / (Il a réussi souvent ce tour / Il a réussi ce tour souvent.*

(41d) *Je (ne) reste pas. / En (ne) restant pas / Pour (ne) pas rester*

(41e) *Il mange beaucoup.*

- l'ordre d'apparition des divers SPEC de degré cumulables est rigoureux (42a). La compatibilité avec *pas* et la place de *pas* par rapport à certains SPEC est variable (42b).

(42a) *Il appuie vraiment beaucoup trop peu fortement sur le bouton.*

(42b) *Il n'est vraiment pas fort / Il n'est pas vraiment fort.*

- certains SPEC répondent seuls à *comment P?* / *combien P?* / *(est-ce que) P?* lorsque la question contient déjà un SPEC de quantité ou si SPEC est une forme renforcée de *oui* (*abondamment, absolument, beaucoup, énormément, vraiment*), suit *oui* (*oui, beaucoup*), précède ou suit *pas* (*absolument pas, vraiment pas, pas vraiment*).

c) *Sémantique*

Les SPEC construisent la référence sur le plan de l'intensité ou de la quantité et s'opposent aux circonstants qui donnent les repères. Ils ne sont pas considérés comme des prédicats, sauf si l'on donne un autre sens à ce terme. Liés à des constituants, ils quantifient toutes les catégories lexicales (V, ADJ, ADV, N) et se quantifient aussi eux-mêmes (SPEC de SPEC). Leur statut de SPEC explique les propriétés: insertion sans pause dans P, refus du clivage; difficulté en réponse à *est-ce que P?*. Les SPEC quantifient de façon générale (*trop*) ou s'appliquent à un domaine (temps : *souvent, encore*; espace : *partout*).

d) *Obligatoire*

Indépendant de la structure argumentale du verbe, le SPEC adverbial est facultatif. Après ce tour d'horizon, nous proposons les trois listes suivantes :

Liste 1. Intensité; degré, quantité : *Abondamment, absolument, assez, aussi, autant, beaucoup, bien, carrément, complètement, diablement, drôlement, énormément, étonnamment, étroitement, extrêmement, incroyablement, mal, moins, pas, passablement, (un) peu, plus, presque, rien [objet], si, tellement, totalement, tout [objet], très, trop, vachement, véritablement.*

Liste 2. Temps : *à nouveau, bientôt, déjà, deux fois, désormais, encore, jamais, habituellement, généralement, longtemps, parfois, plus tôt, plus tard, rarement, récemment, souvent, toujours.*

Liste 3. Lieu : *Nulle part, partout.*

4.4 Les actants

Les actants ou les arguments sont généralement définis par leur caractère obligatoire dans la phrase, par leur non-mobilité et par les traits sémiqes imposés par le verbe. Mélis (1983) donne l'exemple du verbe *aller* qui est construit soit avec un actant de type locatif (43a), soit avec un actant se réalisant par un adverbe de manière tel que *bien / mal*(43b). Le sujet est lui aussi considéré un actant.

(43a) *Jean va à Québec.*

(43b) *Je vais bien actuellement.*

Mélis analyse en plus les rapports qui existent entre les actants et le verbe et qui ne valent pas pour les autres éléments accompagnant le verbe et qui ne sont pas considérés comme des actants. En effet, les actants déterminent partiellement l'interprétation du verbe, une variation au niveau des actants provoquant une modification du sens du verbe. Les exemples sont empruntés au verbe *aller* :

- avec un sujet A1 et un locatif A2, le verbe *aller* peut être défini comme « exécuter un mouvement orienté vers un terme », et ce terme peut être un lieu ou une action à accomplir (43a);
- avec un sujet et un adverbe ou un complément de manière A3 (44a), le verbe *aller* change d'interprétation à cause du complément de manière. Il peut être remplacé par *fonctionner* mais dans l'exemple (44b) *se porter* s'impose;
- dans une configuration à trois termes (A1 *aller* A2 A3) (44c), il existe un rapport entre le verbe et les deux éléments A1, A2, et le second est un point de focalisation. Ce rapport est caractérisé par A3 comme positif ou négatif et dans certains emplois les éléments A2 ou A3 ne peuvent être omis (44d, e);
- dans une configuration où le verbe n'est accompagné que d'un sujet, ce dernier et le complément prépositionnel réalisent conjointement les termes A1 et A2 (44f).

(44a) *Cette machine va mal.*

(44b) *J'espère que tu vas bien.*

(44c) *Le blanc va bien aux brunes.*

(44d) *Notre maison va jusqu'à la mer. / *Notre maison va.*

(44e) *Son regard va vers la porte, timidement. / *Son regard va timidement.*

(44f) *Cette cravate et cette chemise vont ensemble.*

Mélis a donc raison d'affirmer que : « certains termes contribuent à l'interprétation du verbe et de la phrase; nous les nommerons dorénavant actants (1983 :26) ».

4.5 Circonstants et compléments de phrase

La catégorie des compléments circonstanciels a été toujours considérée par les linguistes et les grammairiens comme non homogène. Ces dernières années, un regroupement a été proposé par plusieurs chercheurs sous la notion de compléments de phrase, classe englobant divers groupes prépositionnels mais opposant parfois aux autres circonstants. Si les compléments de phrase sont définis sur la base du trait facultatif et détaché, ils englobent les circonstants. Il faut donc se demander si les circonstants sont différents des compléments de phrase et en particulier si le concept de complément de phrase résiste à l'analyse ou ne fait que grouper des éléments non intégrés et sans rapport.

a) Morphologie

Le complément de phrase est un mot simple, un syntagme prépositionnel mais aussi un mot en *-ment*. Ce dernier point le distingue du circonstant.

b) Distribution et compatibilité

Le comportement des compléments de phrase lors de l'application de certaines opérations à la phrase montre diverses restrictions : le détachement est attendu (45a),

mais le clivage, l'interrogation et l'impératif (45b, c, d) sont souvent interdits. Les circonstants ne sont pas soumis à ces contraintes et, sur ce point aussi, sont différents des compléments de phrase, élément extérieur à la proposition. Mais on peut remédier aux contraintes sur le clivage si un autre constituant est mis en relief avec un complément de phrase (46a, b). Dans ces deux cas, le complément porte sur l'élément clivé.

(45a) *Curieusement, Pierre est venu.*

(45b) **C'est probablement que Pierre viendra demain.*

(45c) **Curieusement, Pierre vient-il ?*

(45d) **Curieusement, viens !*

(46a) *C'est probablement les invités qui viendront demain.*

(46b) *C'est probablement les invités qui viendront demain.*

Derrière l'apparente homogénéité des compléments se cache en fait des types variés. Ainsi certains compléments de phrases acceptent l'interrogation (47), d'autres refusent la négation (48).

(47) *Franchement, viens-tu à la maison pour me voir?*

(48) **Soigneusement, Paul n'a pas nettoyé la chambre.*

c) *Sémantique*

Tout comme la syntaxe, la sémantique détruit le concept de complément de phrase à cause de la variété et le recours à un réseau de paraphrases précises est impossible. En fait, les compléments de phrase appartiennent à des ensemble distincts (Mélis, 1983) :

- les compléments phraséologiques : *enfin, en particulier, ainsi, dans la suite, en conclusion, en outre, mais enfin, en somme, en bref, en résumé* (marqueurs discursifs structurants) (49, 50).

(49) *En un mot, je ne travaille pas.*

(50) *Ainsi, la paix règne.*

- les compléments de style comme *honnêtement, franchement, sérieusement, sincèrement, sans blague* (prédicats 2, ADV de manière portant sur *parler*) (51a, b, c).

(51a) *Honnêtement, il n'est pas assez correct.*

(51b) *Sincèrement, il est honnête.*

(51c) *Entre nous, ne le prend pas mal.*

- les compléments interprétatifs comme *probablement, peut-être, certainement, manifestement, vraisemblablement, sans doute, indiscutablement, malheureusement, normalement* (prédicats1, ADJ) (52a, b).

(52a) *Probablement, il neige déjà à Québec.*

(52b) *C'est rarement que tu manges le soir.*

Il faudrait ajouter les ADV de manière détachés, les prédicats2 (53, 54, 55) et des SN détachés comme en (56a, b).

(53) *Rapidement, il a décidé de rester.*

(54) *À ma grande surprise, il est resté.*

(55) *Dans mon affolement, je suis parti.*

(56a) *De lui, tout m'intéresse.*

(56b) *L'escalier, la marche est cassée*

d) Conclusion

Le circonstant est différent de l'adverbe ou du complément de phrase sur de nombreuses points. De plus, la notion de complément de phrase est mal délimitée et trop variée (syntaxe, sémantique) pour être conservée.

4.6 Quelques intersections

Trois cas d'intersections sont à signaler dans cette partie. Nous commençons d'abord par la zone qui cumule le repère et la quantité; ensuite nous parlons des compléments de durée; enfin nous examinons les actants périphériques et leur rapport aux circonstants.

4.6.1 La zone intermédiaire qui cumule repère et quantité

Sur le plan distributionnel trois types existent :

- le type 1 accepte l'insertion dans le SV, la position initiale, le clivage;
- le type 2 accepte, parfois avec petite pause ou jeu tonal, l'insertion dans SV, est souvent en position initiale mais refuse le clivage;
- le type 3 accepte l'insertion dans SV avec une pause, la position initiale, le clivage (57a, b).

(57a) *Pendant trois heures, je suis allé me promener.*

(57b) *C'est pendant ton départ que je suis venu.*

Sur le plan sémantique, ces SPEC partagent les traits / QUANTITÉ, REPÈRE / et cela explique leur distribution. Les types distributionnels correspondent bien à des types sémantiques :

- SPEC précisant la quantité de temps située entre un repère et un événement. [Type 1]
Liste 1. *Bientôt, récemment* [repère de type embrayeur, déictique]
Liste 2. *Alors, aussitôt* [repère anaphorique]

- repères limitant le domaine de validité temporelle de P à un certain univers: [Type 2]
Liste 1. *Actuellement, désormais, dorénavant*
Liste 2. *Pour le moment, pour l'instant, jadis, naguère, à partir de maintenant* peu [clivable]
- groupes complexes contenant un SPEC de quantité qui donnent la quantité de temps entre le repère déictique ou anaphorique et un événement. La quantité apparaît comme premier ou second constituant ou comme quantifiant du SN. [Type 3]
Liste 1. *Plus tôt, plus tard*
Liste 2. *Depuis peu, depuis longtemps, depuis lors, pendant (tout) ce temps*

Quelques circonstants, à valeur relative, sont gradables : *peu après (trois heures), très bientôt.*

4.6.2 Compléments circonstanciels de durée

Proche de la série des compléments aspectuels, la série des compléments de durée est à étudier dans cette partie. Comme les actants, elle est sélectionnée par le verbe, non par le constituant lexical du verbe mais par ses traits grammaticaux et elle ne co-détermine pas le sens du verbe, au contraire des actants. Elle est introduite par *en* qui dit le temps nécessaire à l'achèvement de durée (58a, b); par *pendant* qui dit la durée du procès (59a); par *depuis* + SN quantifié (59b).

(58a) *Il s'endort en deux minutes. / * Il dort en trois minutes. / * Il dormait pendant trois heures hier.*

(58b) *En cinq heures, il sera arrangé.*

(59a) *Nous allons au Maroc pendant le mois d'Août.*

(59b) *Je n'ai pas monté à cheval depuis l'an dernier.*

Les compléments de durée indiquent la quantité en répondant à la question (*pendant / depuis / combien*) de temps ?. Toutefois, les compléments de durée ont des

restrictions sur l'interrogation, surtout en tête de P (60a), sur l'insertion dans P avec pause, et dans le SV avec ou sans pause (60b).

(60a) ? ?Pendant trois jours, est-ce qu'il a dormi ?

(60b) *Il s'endort, pendant deux nuits. / Il a pendant trois heures dormi

4.6.3 Actants périphériques et circonstants

Les actants que nous appelons périphériques contiennent ce que certains linguistes appellent les compléments instrumentaux, qui entretiennent des relations privilégiées avec l'actant (Mélis, 1983 : 60), ainsi que certains SP locatifs à valeur spatio-temporelle parfois voisins des actants. Les actants périphériques ont les propriétés suivantes :

- ils caractérisent de manière diverse le mode de réalisation du procès, car ils sont sélectionnés en raison des éléments sémantiques du verbe. *Clouer, forer, fixer, nettoyer tourner* ont chacun leur mode de réalisation et appellent des instrumentaux différents. Il en va de même pour *donner, marcher* qui attendent des éléments locatifs à valeur un peu instrumentale (61a, e);
- ils sont marqués par leur non-mobilité, ce qui les distingue bien des circonstants (62a);
- ils ne sont pas obligatoires même s'ils sont fréquents et attendus (63a, b).

Certaines notions changent de sens avec la mobilité : un actant instrumental ou locatif détaché prend une valeur de restriction, de construction du domaine de vérité par opposition à d'autres, ce qui relève du module « topique ».

(61a) *Marie a nettoyé ce mur à la brosse.*

(61b) *Paul a fixé ce tableau avec des clous.*

(61c) *Martin a fixé cette horloge à l'aide de vis.*

(61d) *Il travaille avec ses lunettes. / Il regarde le timbre avec la loupe.*

(61e) *Pierre mange sa soupe dans un bol.*

(62a) *Je dors dans un lit de plume. / Je marche sur le trottoir. [un trottoir qui sert à marcher]*

(62b) *?Dans un lit de plume, je dors.*

(62c) *?À la brosse, Marie a nettoyé le mur*

(63a) *Marie a nettoyé le mur.*

(63b) *Pierre mange sa soupe.*

Le complément instrumental se rapproche par ailleurs du complément de manière, car les deux répondent à la question *comment ?*. (64a, b)

(64a) *Comment t'as fait ça ?*

(64b) *Lentement, avec un couteau.*

4.7 Conclusion

Dans un premier temps, nous avons proposé, au début de ce chapitre, une délimitation des circonstants en les opposant aux actants, aux SPEC-ADV et aux compléments de phrase. Dans un second temps, nous les avons associés à leurs proches, à savoir les circonstanciels et les groupes adjoints repères. Finalement, nous avons abordé les intersections entre éléments repères et éléments de quantité. Cela nous donne une image assez précise de la situation des circonstants dans le système.

5. La mobilité du circonstant

5.1 Le domaine et l'état de la question

Dans cette partie, nous traitons le problème de la mobilité du circonstant. Nous commençons par examiner certains points de vue relatifs à la position initiale et finale du circonstant, présentés par des linguistes comme Le Querler, Serafin, Chai-Song; nous allons ensuite voir la position du circonstant dans le cadre de la grammaire fonctionnelle de Dik; enfin nous abordons le détachement du circonstant dans le cadre de notre troisième module sémantique, celui de la thématisation-topicalisation, qui traite du choix du sujet, des diverses constructions et de l'activation-annulation du topique. Le détachement du circonstanciel doit en effet être situé dans cet ensemble global.

5.1.1 La difficulté de comparer

La mobilité du circonstant étant une de ses propriétés, il convient d'en tenir compte dans la description :

La **mobilité** est la propriété vraiment caractéristique du complément circonstanciel, qui peut être antéposé au groupe nominal sujet et postposé au groupe verbal, mais peut aussi s'intercaler entre ces deux constituants et même entre le verbe et son complément.

(Riegel, 1994 : 140).

Plusieurs études se sont intéressées au positionnement du circonstant mais toute comparaison entre elles et nos positions devrait s'appuyer sur une définition identique du circonstant et de l'adverbe pour être vraiment pertinente. Tel n'est pas le cas : ainsi notre définition du circonstant ressemble à celle de Riegel mais elle est plus limitée que celle

de Guimier. Nous faisons cependant un tour des travaux antérieurs pour voir si les problèmes généraux de la mobilité ont reçu des solutions et quelle en est la nature.

5.1.2 Les diverses positions du circonstant

Guimier 1993 donne sept positions caractéristiques : la position 1, frontale en tête de la proposition à laquelle appartient le circonstant (1a); la position 2 préverbale, entre le sujet et le groupe verbal (1b); la position 3, entre un auxiliaire et une base verbale (1c); la position 4, post-verbale, entre le verbe et son complément (1d); la position 5, finale, avec une absence de complément pour le verbe (1e); la position 6 finale, après un complément verbal (1f); la position 7, dans les limites d'un complément verbal (1g). Tous les circonstants ont un codage allant de 1 à 7 pour la position et ceux qui sont non canoniques sont assimilés aux schémas canoniques les plus proches. Les positions médianes, intercalées avec ou sans pause ne sont pas retenues dans notre travail. Nous signalons pourtant l'intérêt d'un examen précis des circonstants de lieu avec ou sans pause devant le SN objet (position 4) après les verbes de localisation et ceux de perception, qui sont apparentés (2a, b).

- (1a) *Au sud, les gens sont chaleureux.*
- (1b) *Mes amis, hier, ont fait un très bon match de football.*
- (1c) *Une soutenance avait déjà eu lieu lundi dernier.*
- (1d) *Ma part de marché représente aujourd'hui environ 100 actions.*
- (1e) *Ce morceau de France profonde (...) sommeille à l'écart des grands axes ferroviaires et routiers. (Ex. de Guimier 1993 : 32)*
- (1f) *Le narrateur du lac ne se contente pas de multiplier les rebondissements sans se prendre au sérieux. (Ex. de Guimier 1993 : 32)*
- (1g) *Sa gentillesse et sa persévérance le rendent populaire, pendant dix ans, de 1983 à 1993.*

- (2a) *On voyait, au milieu de la salle, des invités qui parlaient*

(2b) *Il y avait, dans le fond, un vieux bureau.*

Les autres aspects de son travail nous concernent peu : le débat porte de façon assez peu approfondie sur le statut du circonstant et sur des aspects statistiques qui concernent un corpus journalistique restreint. En particulier, l'interprétation des faits est inexistante et il faut alors se reporter à d'autres auteurs pour des essais d'explication. Deux auteurs se sont penchés sur cette question et ont abordé, l'un la position initiale et l'autre la position finale, en partant des sept positions retenues par Guimier.

5.2 Les essais d'explication

5.2.1 La position initiale du circonstant

a) Les données générales

La position initiale du circonstant est examinée par Le Querler (1993), qui en fait l'analyse selon qu'il est placé en début de la phrase absolue ou de phrase subordonnée. Il y a possibilité de déplacer les circonstants de la position initiale vers d'autres positions selon les cas de figures suivants :

- déplacement impossible pour des raisons morphologiques et/ou syntaxiques (2);
- déplacement possible et différence sémantique importante;
- déplacement possible entraînant une différence sémantique minime;
- déplacement n'entraînant pas de différence de portée ou de sens.

Le Querler part du principe qu'en position initiale le circonstant établit une grande cohésion du texte. Elle ajoute qu'en position initiale le circonstant est thématiqué et ne l'est pas dans une autre position. La position initiale semble privilégiée pour les syntagmes adverbiaux et les syntagmes nominaux. Mais ces deux catégories sont bien plus massivement représentées dans d'autres positions comme la position 3 et 4.

À l'aide de ce tableau emprunté à Le querler, on voit le pourcentage des circonstants déplaçables de la position initiale vers d'autres positions, et vice versa.

Position 1 → autre position 25%	Position 5 → Position 1 : 20%
Position 2 → Position 1 : 1%	Position 6 → Position 1 : 50%
Position 3 → Position 1 : 8%	Position 7 → Position 1 : 50%
Position 4 → Position 1 : 20%	

Schéma du déplacement des circonstants

C'est la grande mobilité vers la position initiale des circonstants en positions 6 et 7 qui frappe et au contraire la très faible mobilité vers la position initiale des circonstants en position 2 et 3. En position 2, cela est dû au grand nombre des adverbess *en* et *y*, tandis qu'en position 3 le circonstant, placée dans le SV, supporte difficilement le déplacement en position initiale. En position 6 et 7, le circonstant supporte très bien le déplacement en position initiale l'inverse est moins vrai. La proportion des circonstants en position initiale ayant une fonction cohésive dans le texte représente la moitié de l'ensemble. Celle des circonstants marquant une localisation temporelle ou spatiale représente le tiers de l'ensemble.

b) Éléments forçant ou interdisant la position initiale

Certains éléments forcent ou interdisent la position initiale des circonstants pour des raisons ou bien morpho-syntaxiques ou syntaxiques ou syntactico-sémantiques. Ainsi, le circonstant n'est pas déplaçable en position initiale dans une proposition en incise dont le sujet est inversé, lorsqu'un circonstant est dans un ensemble d'autres circonstants et qu'il cause des problèmes de structuration entre les circonstants, la position initiale est difficile pour des raison de structuration. Pour l'ensemble des circonstants qui constituent un groupe structuré, la position initiale est autorisée.

L'adverbe *bien* est parmi les adverbes qui acceptent difficilement le déplacement en position initiale. Mais d'autres adverbes n'admettent pas ce déplacement : *mal, haut...* Pour un certain nombre de circonstants non adverbiaux, la position initiale est difficile à cause de leur lien avec le verbe ou un autre circonstant. La position initiale pour les circonstants trop liés au verbe est ou bien interdite ou bien autorisée mais avec un changement sémantique important.

c) Incidence des circonstants en position initiale

Les différences remarquées entre les énoncés où il y a changement de la position initiale permettent la description de l'influence de la position initiale sur l'interprétation de la portée du circonstant. La position initiale oriente l'interprétation du circonstant comme extra-prédicatif. Mais en déplaçant un circonstant de la première position vers une autre position, on peut l'interpréter comme un complément interne à un constituant, non comme un circonstant.

Quand un circonstant est thématisé, il y a cadrage quand il fixe une localisation temporelle ou spatiale dans le cadre de laquelle le reste de l'énoncé se situe. D'autre part, un circonstant extra-prédicatif en première position peut simplement être focalisé quand il est interprété comme élément important dans l'énoncé, et il y a alors focalisation. La focalisation apportée par la position initiale constitue une différence sémantique plus faible que celle apportée par le cadrage.

d) Conclusion

Le querler conclut que, de façon générale, la position initiale est difficile pour un constituant très long ou qui appartient à un groupe structuré; pour un circonstant appartenant à une proposition en incise avec un sujet inversé; pour un complément d'agent, une subordonnée circonstancielle... Quand elle est possible, la position initiale oriente l'interprétation de sa portée vers l'extra-prédicativité. Les positions finales

peuvent avoir les mêmes propriétés que la position initiale mais l'effet produit est souvent plus faible.

5.2.2 La position finale du circonstant

a) Examen des données

Dans l'article de Serafin (1993), deux réalisations finales possibles sont distinguées pour rendre compte de la position d'un circonstant dans une phrase :

- une réalisation dite post-verbale finale (après le verbe sans complément);
- une réalisation dite finale (après complément).

Un circonstant dit « en position finale » occupe la dernière phrase dans une proposition donnée, et il est essentiellement représenté par un groupe prépositionnel. Cette position est décisive car c'est là que se posent le plus crucialement les problèmes d'identification et corrélativement les problèmes d'incidence des circonstants. Tout le travail consiste à tenter de distinguer le circonstants du complément essentiel, du complément de nom et du complément d'adjectifs.

Elle se penche vers deux problèmes d'identification des circonstants : en position 5, il est difficile de savoir si le groupe prépositionnel est circonstant ou complément essentiel du verbe; de même, un groupe prépositionnel codé en position 6, séparé d'un verbe donné par un ou plusieurs compléments qui le précèdent etaturent la structure argumentale de ce verbe, n'est pas nécessairement un circonstant. Un problème d'identification du type circonstant / complément de nom (adjectif) existe aussi.

Elle associe les difficultés d'identification aux diverses incidences (ou portées) possibles de ce complément et de leurs conséquences sur l'interprétation :

- **incidence intra-prédicative** : Pierre m'a frappé *violemment* : l'adverbe porte sur le prédicat qu'il qualifie intrinsèquement : La frappe est violente;

- **incidence extra-prédicative** : Pierre m'a frappé *accidentellement*; l'adverbe porte sur la relation établie entre le sujet et le prédicat : le fait que Pierre m'ait frappé était accidentel.

L'identification de l'incidence du complément final est décisive du point de vue de la compréhension. Les exemples (4a, b) mettent en évidence deux points de portée du complément et deux interprétations de l'exemple (3).

(3) *Il aborde la fille avec des roses.*

(4a) La fille avec des roses, il l'a abordée (*le groupe prépositionnel est complément de nom*).

(4b) Avec des roses, il a abordé la fille (*le groupe prépositionnel est circonstant*)

b) Conclusion

L'analyse de Sérafin ne dépasse pas la question de la reconnaissance du statut syntaxique et de la relation du groupe final avec le reste de la phrase. Elle ne propose aucune explication pour la position finale et son travail est donc pour nous de peu d'intérêt.

5.2.3 Les adverbes (ou circonstants) de phrase

a) Approche générale

Chai-Song 1975 tente de trouver des explications à l'antéposition des adverbes de temps en *-ment* et de dégager les facteurs sémantiques généraux qui rendent compte de la position initiale des adverbes de temps dans la phrase. Il considère aussi que les adverbes en *-ment* se placent traditionnellement dans la catégorie des adverbes de manière, bien que ces adverbes se répartissent dans presque toutes les rubriques (y compris la sous-classe des adverbes de lieu) établies par les études conventionnelles.

C'est pourquoi Chai-Song propose de classer ces adverbes en se fondant sur des critères appartenant à la sémantique, la syntaxe et la morphologie. Ainsi sera éclaté le classement traditionnel des adverbes fondé uniquement sur leur signification.

b) Analyse sémantique des adverbes de temps

Chai-Song considère que les adverbes de temps sont des lexèmes marquant diverses indications du temps concernant le procès, « la circonstance temporelle où se situent l'action, l'événement ou l'état auxquels se réfère le verbe » (1975 :151). Par ailleurs il a groupé les sèmes nucléaires participant à l'organisation sémique des adverbes de temps en cinq rubriques :

- (a) ceux concernant l'unité de temps (moment, date, époque), qui sont pour nous des circonstants : *aujourd'hui, hier, demain, actuellement, récemment*;
- (b) ceux concernant l'ordre temporel, la chronologie;
- (c) ceux concernant la durée;
- (d) ceux concernant la fréquence;
- (e) ceux concernant la vitesse.

Certains adverbes de temps ou de lieu peuvent se situer en tête de la phrase en faisant fonction de purs circonstanciels.

En général, les adverbes de temps indiquent la circonstance extérieure où se déroule le procès, à la différence des adverbes ayant rapport avec l'existence même du procès ou des adverbes se référant à la nature, aux caractères internes du procès. Les adverbes de temps peuvent naturellement se séparer du verbe pour occuper la position initiale de la phrase et il en est de même pour les adverbes de lieu. Ainsi, il est presque impossible que les adverbes de négation ou les adverbes de quantité se placent en tête de la phrase.

*Pas je ne mange le gâteau.

?Beaucoup il a nagé.

(1975 :152)

À l'exception de quelques adverbes de temps, comme *encore*, la plupart des adverbes de temps peuvent s'antéposer, et il n'y a presque pas de conditions de restriction, semble-t-il, dans cette position.

(5) *Il a parlé longtemps.*

(6) *Longtemps, il est resté. / *Longtemps il est resté.*

L'aptitude du placement en tête de la phrase de ces adverbes dépend des caractères de leur organisation sémique et « de la relation sémantique de ces adverbes avec le verbe ou avec la totalité de la phrase ». D'autre part, il est évident que cette aptitude dépend aussi des traits sémantiques du verbe même.

c) *Antéposition : relation sémantique avec la phrase*

Les adverbes de temps peuvent devenir «adverbes de phrase ». En se plaçant en tête de la phrase et en cessant d'être la partie essentielle du prédicat, ils entretiennent une nouvelle relation sémantique avec toute la phrase. Dans ce cas, les indications de temps que marquent les adverbes de temps dans la position initiale de la phrase peuvent le plus souvent être coextensives à la totalité de la phrase. C'est ainsi qu'elles fournissent le cadre temporel de la phrase.

Dans la phrase : « *Hier, il a dîné chez moi à sept heures* », on ne peut dire que l'adverbe *hier* ait rapport avec le verbe *a dîné*. Au contraire, cet adverbe indique la circonstance temporelle générale où se situe le contenu de la phrase. Si l'adverbe *hier* apportait l'indication du temps intérieure, essentielle au procès, il se placerait normalement après le verbe. D'ailleurs, la phrase transformée par suite de la suppression des

renseignements essentiels au procès *chez moi* et à *sept heures* : « *hier il a dîné* » peut être grammaticale dans un cas particulier :

le sous-entendu de cette phrase-ci est : « *Il s'abstenait de dîner ces jours-ci* ».

[*Hier, il a dîné chez moi à sept heures*]

La raison pour laquelle la grammaticalité de la phrase : « ?*Ici il vient* » est douteuse est la même : dans cet exemple, *ici* étant le terme essentiel au prédicat, il ne peut être un pur circonstanciel extérieur au déroulement du procès; aussi, il peut difficilement s'antéposer dans cette phrase.

Ainsi, l'antéposition est la place privilégiée pour les adverbes de temps dont le terme subordonnant est la phrase, non pas un constituant de la phrase. Il en est de même des autres adverbes dits de phrase comme les adverbes de modalité.

(1975 :154)

d) Antéposition et organisation sémique des adverbes temporels

Tous les adverbes de temps ne peuvent devenir des adverbes de phrase au même degré. Généralement, cette aptitude qu'ont les adverbes de temps de se placer en tête de la phrase dépend de l'organisation sémique de ces adverbes. Les adverbes dont les traits caractéristiques sont : /+TEMPS/, /+MANIÈRE/ ne jouissent pas de la même facilité que ceux qui ont les traits /+TEMPS/, /- MANIÈRE/ dans le déplacement en tête de la phrase. Ces deux sous-ensembles des adverbes de temps occupant la position initiale sont différents par la relation sémantique avec le verbe ou la phrase.

e) Antéposition : relation sémantique avec la phrase précédente

Une relation sémantique entretenue avec la phrase précédente peut être causée par le déplacement en position initiale de certains adverbes temporels en *-ment*. C'est ce que Chai-Song appelle l'anaphore. Un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire pour lui donner une interprétation :

- certains adverbes comme *antérieurement*, *ultérieurement* peuvent partager la même sous-catégorie des adverbes temporels que *finalement*, ou *initialement*, mais se distinguer de ces derniers syntaxiquement (par leur transitivité implicite, leur régence d'un complément pouvant être sous-entendu);

(7a) *Antérieurement, ces collines appartenait à mon grand père.*

- les adverbes de temps tels que *aujourd'hui*, *hier*, *toujours*, n'ont pas de degré de comparaison, et la quantification n'est pas possible pour ces adverbes. « Cependant, les adverbes temporels de /+quantité/ peuvent se relier avec les adverbes de quantité. Ils tendent aussi à avoir le caractère transitif et deviennent des adverbes de temps de /+QUANTITÉ / /+RAPPORT/ » (7b). Malgré le fait que ces adverbes ne sont pas anaphoriques, ils comportent des anaphoriques sous-entendus, et sont attirés par la position initiale.

(7b) *Plus récemment, il a indiqué qu'il ne viendra pas demain.*

f) *Évaluation*

En résumé, Chai-Song considère que le phénomène de l'anaphore est le mieux placé pour expliquer la position initiale dans la phrase, de ces adverbes temporels en *-ment*.

En guise de conclusion, nous résumerons les facteurs affectant l'antéposition des adverbes de temps en *-ment* par rapport à la phrase.

Les adverbes de verbe en *-ment* se déplacent souvent en tête de la phrase,

(a) quand les indications de temps qu'apportent ces adverbes sont coextensives à la totalité de la phrase;

(b) quand ces adverbes sont mis en vedette;

(c) quand ces adverbes sont de nature anaphorique ou comportent implicitement un anaphorique.

(1975 : 157)

Le placement du circonstant en tête de P est normal par définition. Pour les éléments incluant la quantité, l'idée de l'anaphore est acceptable même si le terme paraît mal choisi, mais nous retenons que l'anaphore permet la comparaison, la sélection, la restriction, l'opposition. Ces traits sont fondamentaux dans ce que nous appellerons la construction du topique, la topicalisation.

5.3 Les circonstants dans un cadre fonctionnel

Pour mieux cerner le problème de la mobilité des circonstants, nous recourons à l'analyse fonctionnelle, théorie linguistique élaborée par Dik (1978). L'intérêt de sa grammaire est de prévoir des fonctions d'ordre pragmatique, car l'auteur considère que le langage est aussi un moyen de communication qui établit une relation dialogique entre le locuteur et l'allocutaire. Le langage se trouve de ce fait dépendant du contexte et il faut alors que la linguistique propose des fonctions qui marquent le rapport entre la langue et ce contexte. Dik propose donc, parallèlement aux fonctions syntaxiques, des fonctions pragmatiques spécifiant le statut informationnel des constituants impliqués dans le contexte et qui sont liées à leur place (Dik, 1978 : 128).

Les circonstants de temps et de lieu fonctionnent successivement comme thème, queue, topique et focus. C'est aussi le cas de quelques SPEC-ADV mobiles, comme souvent, désormais....

(8a) *J'ai voyagé hier. / Hier, j'ai voyagé.*

(8b) *J'ai souvent rêvé de Paris. / Souvent, il rêvait de Paris.*

5.3.1 Circonstant = thème

La fonction de thème est définie comme une fonction pragmatique assignée aux termes constituant l'univers du discours dans une phrase. Le thème est donc ce qu'on appelle généralement le propos de la phrase. À l'écrit, il est suivi d'une virgule et à l'oral d'une pause intonative. Cela peut être illustré au moyen de la phrase (9). Le terme *hier* fonctionne comme un thème parce qu'il constitue le propos de sa phrase, de laquelle il est séparé.

(9) *Hier, je n'ai pas travaillé beaucoup.*

5.3.2 Circonstant = queue

La fonction pragmatique de queue a pour rôle d'apporter une information qui complète l'idée contenue dans une phrase. Elle est placée à la fin de la phrase mais s'en trouve détachée au moyen d'une virgule à l'écrit et d'une pause intonative à l'oral (10). Le circonstant de temps *hier* porte la fonction queue parce qu'il permet d'introduire une information supplémentaire complétant l'information qui existe à l'intérieur de la phrase.

(10) *Je n'ai pas travaillé, hier.*

Les fonctions de thème et de queue sont appelées fonctions pragmatiques externes et, de ce fait, il est possible de les supprimer sans que la phrase devienne agrammaticale. La phrase (11) est correcte malgré la suppression de *hier*.

(11) *Je n'ai pas travaillé.*

5.3.3 Circonstant = topique

Dik (1978 : 130) définit la fonction topique comme une fonction pragmatique associée au terme qui « présente l'entité à propos de laquelle la prédication prédique quelque chose dans un contexte donné ». Aussi le topique est généralement « une fonction assignée au terme qui porte ce qu'on appelle une information connue par les interlocuteurs ». Le circonstant qui remplit la fonction pragmatique de topique occupe généralement la première partie de la phrase. Considérons l'exemple (12) qui admet les réponses (13a, b, c). Le circonstant *hier*, qui fonctionne comme topique parce qu'il véhicule une information connue, occupe diverses positions mais ne peut apparaître après le focus à *la faculté*, car l'ordre normal dans une phrase présente d'abord le topique et ensuite le focus.

(12) *Où as-tu donné le livre à Paul hier ?*

(13a) *Hier, j'ai donné le livre à Paul à la faculté.*

(13b) *?J'ai donné à Paul le livre hier à la faculté.*

(13c) **J'ai donné le livre à Paul à la faculté hier.*

Le test de la question-réponse permet d'identifier le terme qui porte la fonction topique. Ainsi, en (14), le circonstant *hier* est déjà mentionné dans la question et repris dans la réponse où il figure en début de phrase. Contrairement au thème, le topique se présente à l'intérieur de la phrase et n'est pas nécessairement détaché par une virgule. Si on le supprime, la phrase deviendra incomplète sémantiquement mais grammaticale (15a, b). Cette dernière phrase ne porte pas les spécifications temporelles et spatiales nécessaires au sens.

(14) *Où es-tu allé hier ?*

(15a) *Hier, je suis allé me promener. / Hier je me suis promené.*

(15b) **Je suis allé me promener.*

5.3.4 Circonstant = focus

La fonction pragmatique de focus est assignée au mot « qui présente l'information la plus importante ou la plus saillante par rapport à l'information pragmatique du locuteur ou l'allocutaire » (Dik, 1978 : 130). Le circonstant qui porte la fonction pragmatique de focus se place généralement à la fin de la phrase. En effet, il porte une information nouvelle et celle-ci suit l'information connue. Cela est illustré à l'aide de l'exemples (16). La phrase (16) est naturelle parce qu'elle met en position finale le circonstant *le matin* qui porte la fonction pragmatique de focus et véhicule une information nouvelle. En revanche, la phrase (17) paraît bizarre parce qu'elle met en début de la phrase un circonstant qui véhicule une information nouvelle. Cette dernière ne devient acceptable que si le locuteur veut insister sur le circonstant *ici* et le mettre en relief, mais la réponse la plus naturelle met le focus en position normale, à savoir la fin de la phrase.

(16) *Le facteur m'a apporté le courrier le matin.*

(17) *Le matin, le facteur m'a apporté le courrier.*

Comme le topique, la fonction focus peut être identifiée grâce au test de la question-réponse (18, 19). Enfin, le focus a un rôle obligatoire dans la phrase car son effacement laisse une place vide et rend le sens de la phrase incomplet (20).

(18) A- *Quand est-ce qu'Annie est venue ?* B- *Annie est venue hier.*

(19) A *Où est-ce qu'Annie est assise ?* B- *Annie est assise dehors.*

(20) A- *Où est assise Annie ?* B- **Annie est assise.*

5.4 Le détachement du circonstant dans un cadre modulaire

Pour parler de façon assurée du problème du détachement du circonstant, il convient d'abord d'examiner tous les éléments qui ont le même comportement

(détachement, placement en tête de phrase) et de les inscrire dans un cadre global. C'est sans doute le reproche que l'on peut faire aux propositions de Dik que nous avons retenues. L'opposition entre thème et topique nous paraît aussi difficile à cerner chez lui et nous allons tenter de remédier à ces problèmes.

5.4.1 Le domaine général : l'attaque de la phrase

a) Les faits syntaxiques en cause

Les détachements font partie d'un ensemble de faits syntaxiques qui déstructurent la phrase de base :

- réordonnance des arguments : les diverses voix, l'impersonnel et la postposition du sujet. Les problèmes de la voix seront négligés ici;
- détachement de SN, de SP et d'éléments variés (circonstants, SPEC de quantité);
- adjonction d'éléments clivants et de *il y a* SN détaché.

b) Les faits sémantiques : sujet / thème / topique

Nous commençons par définir les notions de sujet, thème et topique. Le thème (ou partie thématique) est si fortement associé au sujet que les deux termes servent spontanément d'antonymes à "*prédicat*": sujet / prédicat ou thème / prédicat. Il convient visiblement de mieux dissocier les plans et d'utiliser une terminologie moins ambiguë. Nous proposons les définitions suivantes :

- le sujet, qui s'oppose au prédicat, correspond au plan grammatical. Il donne le rang au prédicat verbal et régit l'accord;
- le topique est opposé au commentaire, car il représente ce dont parle ou prédique le locuteur, ce à quoi il attribue des propriétés. Il doit être actif dans l'esprit du locuteur. Lorsqu'il est inactif malgré son existence, il est réactivé; dans le cas contraire d'inexistence, il est à construire. Un vrai topique est associé à un vrai commentaire et les deux se construisent mutuellement. Ainsi, un prédicat de propriété fait du sujet un

vrai topique, il en dit des propriétés. Au contraire un prédicat d'existence par exemple ne fait pas du sujet un topique;

- le thème, partie connue, s'oppose à son homologue le rhème (ou partie rhématique, informative). Appliqué à un SN, la notion de thème ne peut que signifier /EXISTENCE PRESUPPOSEE, REFERENCE CONSTRUITE/, tandis que le rhème signifie toujours /NOUVEAU/. Un lien important apparaît ici : un vrai topique exige un sujet thématique, identifiable, alors que les autres prédicats sont moins exigeants (ils acceptent *il y a ... qui*, détopicalisant; et *un* ou *le*) ou encore refusent le sujet thématique (impersonnel). Cette hiérarchie est fondamentale.

Dans P, le sujet correspond idéalement au premier argument (source, animé...), au topique et à la partie thématique, deux points qui concernent le dynamisme communicatif, la hiérarchie communicationnelle. Souvent ces perspectives convergent, mais il existe des cas de non-concordance : il faut alors examiner tous les cas de restructuration de la phrase, exploiter les trois couples terminologiques et tenir compte de la hiérarchie du trait /TOPIQUE/, dépendante du prédicat.

Le tableau suivant résume les liens retenus entre topique / commentaire / thème et les illustre à travers des exemples. Plus le sujet est topique, plus il doit être thématique.

Prédicat	Topique	Commen -taire	Thème	Exemples :
Propriété	+	+	+	<i>Ton enfant est blond.</i> <i>*Un enfant est blond.</i>
Événement	+/-	+/-	+/-	<i>Il y a (un / le) chien qui arrive.</i>
Localisation	-	-	+/-	<i>Dans ce tiroir se trouve (mon / un) trésor.</i>
Existence	-	-	-/-	<i>Divers traits se dégagent de l'examen.</i>
Survenance	--	--	+/- +/- -	<i>Entre le facteur. Tout le monde se tait.</i> <i>Dans l'embrasure, apparut (une / l') ombre.</i> <i>Il arrive (un /*le) cycliste.</i>

D'autres auteurs proposent une définition différente pour la notion de thème, confondue avec le topique. Cette confusion est largement répandue, y compris dans des ouvrages très récents (Fuchs, 1997 : 119 et 160) mais il faut séparer les traits / CE QUI EST CONNU / et / CE DONT ON PARLE/.

Le commentaire est la partie de l'énoncé qui ajoute quelque chose de nouveau au thème, qui en « dit quelque chose », qui informe sur lui, par opposition au topique, qui est le sujet du discours, l'élément qui est donné par la situation, par la question de l'interlocuteur, qui est l'objet du discours, etc. Ainsi dans *Pierre est venu hier*, Pierre est le topique et est venu hier est le commentaire.

(Dubois et alii, 1994 : 93)

Dans une phrase assertive, on appelle thème le constituant immédiat (syntagme nominal) au sujet duquel on va dire quelque chose (prédicat) : le thème peut être ou non sujet de la phrase (ex : le livre dans *Le livre est sur la table* et Pierre dans *C'est Pierre que j'ai vu hier* »

(Dubois et alii, 1994 : 482)

5.4.2 Le lien entre syntaxe et sémantique

a) Le topique

Dans une phrase, le topique correspond mécaniquement au sujet, auquel le prédicat attribue des propriétés. Dans le cas contraire, des opérations annulent le topique, le distinguent du sujet, l'activent ou le construisent par étapes, ce qui est le rôle de la dislocation, du détachement, de l'inversion. Nous mettons en place les divers cas, qui seront ensuite examinés en détail en [5.4.3].

- **l'annulation** du topique se fait par la postposition du premier argument de trois façons. Sa place peut être occupée par le sujet *il*, le *SN* perd conjointement le statut de topique et de thème. Il peut aussi rester sujet, mais si sa place est laissée vide, il perd son statut de topique, qu'il soit thématique ou non. Enfin, *il y a... qui* permet de placer comme objet en position initiale intégrée un sujet rhématique (article *un*) ou thématique (article *le*), s'il n'est pas topique actif. *Voilà* est proche de *il y a* et est souvent utilisé pour introduire un *SN* non topique, thématique ou non;
- **la construction du topique**. Le topique peut être inexistant et alors construit ou disponible et alors activé : *Il y a SN, P* crée un topique non actif dans l'esprit de l'interlocuteur mais nécessairement thématique. Le topique ainsi construit est repris par une anaphore, souvent sujet;
- **l'activation** du topique se fait par la dislocation (déplacement d'un *SN* thématique et reprise anaphorique) qui active un topique à partir de données disponibles. Elle facilite l'ouverture du discours et contrôle les enchaînements entre topiques dans le discours; une double dislocation active plusieurs topiques et élargit la zone topique;
- **la construction d'un topique large**. Un détachement sans anaphore construit le topique par étapes : un topique large, un domaine topique précédant le topique phrastique. Ces détachements sont divers et seront examinés en détail car ils comprennent les circonstants de temps ou de lieu et les *SPEC* de quantité.

Les éléments localisants doivent être étudiés dans trois sites : annulation du topique (éléments localisants arguments indirects), activation, construction d'un topique large.

b) Délimitation du thème

Normalement, une zone thématique existe et elle est restreinte au sujet, dont l'existence est présumée et construite référentiellement. Dans les cas contraires, le clivage est utilisé: *c'est ... qui / que* distingue la zone thématique de la zone rhématique et, contre toute attente, place cette dernière en tête de *P*. Le reste est présumé. La zone rhématique est topique et correspond à *Le locuteur dit...*, mais le topique est secondaire

puisque la phrase vise à combler des places présupposées mais vides ou à rectifier des informations. Cette partie est en dehors de nos préoccupations immédiates.

5.4.3 L'examen précis des cas

Dans cette section, nous proposons d'étudier les quatre cas se rapportant au topique, à savoir :

- a- son annulation;
- b- sa construction;
- c- son activation;
- d- la construction du topique large.

a) *L'annulation du topique*

Dans cette partie, nous traitons les types qui annulent le topique, à savoir l'impersonnel, la postposition du sujet et *il y a ... qui-P*.

1) L'impersonnalisation

Au niveau de la morphologie, le verbe est à la troisième personne du singulier et a *il* pour sujet (sauf *falloir* souvent). Sur le plan de la distribution, le seul argument lexical est déplacé après le verbe. Le support grammatical sujet est *il*. Au niveau de la complémentation, le verbe ne peut pas être transitif direct ni indirect et il a donc un seul argument (21a). Cependant quelques transitifs indirects existent: *correspondre*, *découler* (21b).

(21a) *Il arrive un chien / * Il voit un chien le chat.*

(21b) *Il en découle une certaine incertitude.*

Sémantiquement parlant, l'impersonnalisation concerne toutes les voix et possède un trait stable : l'absence de partie topique et thématique. L'hypothèse est facile à vérifier:

- un PREDET de type déterminé est interdit (22a). *Tous* et la généralité sont interdits. Il en est de même pour *certain*, qui prend une partie dans un sous-ensemble déjà construit, mais *quelques / plusieurs / des* sont acceptés (22b);
- le verbe donne une idée d'existence, de survenance (22c). Cette contrainte apparemment aspectuelle vient en fait de l'absence de topique qui fait que le prédicat verbal parle peu d'un autre objet que de lui-même ('il y a arrivée de bateau'). Dans la même veine, le passif est un passif d'action, en cours et non d'état et il est souvent surcomposé (22d).

L'impersonnel pronominal peut exiger un complément circonstanciel ou une marque de quantité appelée par l'indétermination du SN (23).

(22a) *Il est arrivé (un / *l') accident. / *Il est venu tous les enfants.*

(22b) *Il est venu (quelques / plusieurs/ des / *certains) amis.*

(22c) *Il (arrive / *coule) un bateau. / Il (arrive / *pleure) quelqu'un*

(22d) *Il (est / a été) ouvert de nouvelles voies.[action] / Les nouvelles voies sont ouvertes.[état]*

(23) *Il se construit une maison sur ce terrain. / Il se construit beaucoup de maisons en bois. / ?Il se construit une maison.*

2) La postposition du sujet

Le sujet peut être postposé au verbe quand il n'est pas le topique, ce qui exige que le verbe soit de type particulier. Deux cas distincts se présentent : le prédicat a un argument ou il en a deux. Si le second argument est indirect, et donc identique dans sa forme au circonstanciel, on observe une mobilité intéressante. Ce point a été étudié par Fournier (1997). Nous examinons son travail avant de faire nos propres analyses.

La description de Fournier (1997) . Dans son étude sur le placement nominal dans les phrases à complément prépositionnel initial, Fournier propose qu'une position à la tête

de la phrase d'un complément essentiel entraîne la postposition du sujet dans quelques cas :

- postposition obligatoire : le complément initial est un clitique, le seul schéma qu'on peut avoir est l'ordre : S – clitique – V (24a, b);

(24a) **Lui la connaissance directe de la ville, des édifices manque.*

(24b) *La connaissance directe de la ville, des édifices lui manque.*

- postposition fortement contrainte : le verbe a pour seul complément le complément initial, qui est placé en tête et le sujet est postposé (25a, b)

(25a) *À l'angle de cette rue se trouvait une vieille maison.*

(25b) *? À l'angle de la rue une vieille maison se trouvait.*

- postposition et antéposition possibles : un complément prépositionnel ou un adverbe suivent le verbe. Dans ce cas, les deux positions redeviennent possibles mais l'antéposition apparaît moins naturelle :

- a- avec un adverbe, le rapport syntaxique entre le complément initial et le verbe ne sont pas modifiés par la position sujet;

(26a) *De la paix dépend en effet l'avenir de la planète et de sa population.*

(26b) *De la paix l'avenir de la planète et de sa population dépend en effet.*

- b- avec un complément prépositionnel, la structure syntaxique de la phrase est profondément modifiée par l'antéposition du sujet.

(27a) *Un peu plus loin au sud, un avion repose au milieu des savanes.* [Un peu plus loin au sud n'est pas le complément du verbe, mais plutôt au milieu des savanes.]

Pour ce qui est du complément circonstanciel, deux positions sont possibles :

- complément intraprédicatif :

(28a) *Au plafond pendaient des guirlandes. / A une croisée un tapis pendait.*

(28b) *Dans la cheminée brûlait un feu doux.*

(28c) *Dans la voiture est assise une jeune femme toute couverte de fourrures.*

- complément extraprédicatif :

(29a) *A neuf heures, entrent deux surveillants et un forçat*

(29b) *Dans l'Ohio, un trésor a été découvert.*

La position initiale du complément circonstanciel, qu'il soit intra ou extraprédicatif, ne conditionne pas la position du sujet : l'antéposition et la postposition sont possibles. Cependant, la relation entre le complément initial et le verbe change :

La postposition du sujet resserre les liens syntaxiques et sémantiques entre le complément initial et le verbe, l'antéposition les distend.

(Fournier, 1997 :104)

Dans nos termes, nous dirons que la postposition du sujet, qui resserre les liens syntaxiques et sémantiques entre le complément initial et le verbe, fait du complément un argument, et que l'antéposition, qui les distend au moyen d'une pause, en fait un circonstant. Nos analyses sont donc différentes : (en 28a, c), nous voyons des arguments localisants et non des circonstants.

Nos positions. La postposition du sujet lexical, fort différente de celle du sujet clitique, est fréquente avec nombre de verbes de survenance, d'existence et de localisation en raison du caractère non topique du sujet. En français, une règle forte impose l'ordre [GN sujet + V + GN objet] et seules les constructions contenant un seul argument ou un

second argument indirect [GN sujet + V (+ GP)] permettent la postposition du sujet. Trois types sémantiques sont construits sur une base syntaxique : absence d'un second argument de type GP avec les V de survenance; possibilité de mettre les V d'existence en tête devant le GP et le sujet; impossibilité de placer les verbes de localisation devant les GP localisant, qui doit précéder le verbe sans pause.

a- **Verbe de survenance** : prédicat + sujet. Un verbe de type /SURVENANCE/, qui exige un contexte spatial et temporel déjà constitué et un SN sujet perceptible par les sens, se place facilement en tête de phrase devant son sujet postposé (30a, d). Il n'a pas d'argument localisant mais un circonstant temporel ou spatial, qui exige une pause, reste possible (30e, f). Thématique ou non, le sujet est clairement non topique.

(30a) *Le ton montait. (Entre / se présente) un inconnu. Aussitôt, tout le monde se tait.*

(30b) *Entre le facteur, une lettre à la main. L'inquiétude grandit.*

(30c) *Puis apparut une image noire (dans le coin de l'écran). / Survint (alors) un loup.*

(30d) *(Désormais,) se pose le problème de sa succession.*

(30e) **Dans la maison entre le facteur. / ?À neuf heures arrive le facteur. / ?À midi, entre le facteur avec le courrier.*

(30f) *Dans l'embrasure de la porte apparut une ombre.*

b- **Verbe d'existence** : prédicat + GP + sujet / GP + prédicat + sujet. Un verbe de type /EXISTENCE/ ou /DÉPENDANCE/ appelle un argument localisant spatial, souvent un SP. L'ordre des constituants est variable (31a, d):

- le verbe peut précéder le GP et le GN sujet, ce qui le rapproche des V de survenance;
- le complément indirect est souvent antéposé, ce qui déclenche la postposition du sujet. Son détachement fait difficulté et il n'est pas à considérer comme topique s'il n'est pas détaché;

- un argument de localisation clitique autorise deux places pour le GN sujet, postposé devant V ou placé en position finale.

- (31a) *Font défaut à Luc le courage et l'endurance. / Leur font défaut le courage et l'endurance. / À Luc et à Léa font défaut le courage et l'endurance.*
- (31b) *Manque au tableau le nom du responsable. / Y manque le nom du responsable. / ?Au tableau manque le nom du responsable.*
- (31c) *Font partie de ce comité Léa et Luc. / En font partie Léa et Luc. / De ce comité font partie Léa et Luc.*
- (31d) *Figurent au tableau Léa et Luc. / Y figurent Léa et Luc. / Au tableau figurent Léa et Luc.*
- (31e) *Se dégagent de l'examen des traits inhabituels.*

Liste. *Appartenir à, dater de, dépendre de, figurer à, relever de, résulter de, s'ajouter à, se dégager de, se mêler à, s'opposer à...*

- c- **Verbe de localisation** : un V de type /LOCALISATION/ exige un argument localisant. Placé en tête de P sans pause, il exige la postposition du sujet (32a, f), mais le sujet ne peut être déplacé avec le GP pour laisser le verbe en tête de P. L'argument localisant, souvent thématique, semble pourtant peu topique (32g). Pour le rendre topique, la pause ou un décrochage tonal sont acceptables (32h). L'argument localisant de *être* est rarement en tête, sauf *là* (32i).

- (32a) *Dans ce tiroir se trouve l'arme utilisée. / L'arme utilisée se trouve dans ce tiroir. / *Se trouve dans le tiroir l'arme utilisée. / *Dans ce tiroir l'arme à utiliser se trouve.*
- (32b) *Là (se trouve / réside) la solution. / Devant toi s'étend la forêt de pins. / Au plafond pendait un long fil doré.*
- (32c) *Dans (un / ce) dossier se cache sûrement un document décrivant cela.*

- (32d) *Sur son visage sont marqués tous ses soucis. / De lui dépendent toutes les décisions.*
- (32e) *De cette époque date la législation sur le partage des biens.*
- (32f) *Mardi se tient (une / la) réunion décisive. / À ce moment se tenait la réunion.*
- (32g) *La maison était tout petite. (Y / Dans ce lieu) vivaient pourtant quatre personnes.*
- (32h) *À cette époque (,) vivait un géant. / Dans cette maison(,) est né et a vécu Pasteur.*
- (32i) *Là est la question. / Là n'est pas le problème.*

Liste. Émaner de, exister dans, naître de, ranger dans, résider dans, traîner sur, se cacher dans, s'élever sur, s'étendre devant, se trouve sur / dans, se tenir à / pendant, s'ouvrir sur, succéder à, venir de, vivre dans.

Il arrive que la classe du verbe varie avec la structure:

- une série de SN sujets placée en fin de P après une pause fort (marquée à l'écrit par deux points) active le trait /EXISTENCE/ d'un verbe localisant et le rend acceptable en tête de P (33a).
- le verbe *exister* devient localisant avec deux arguments (33b); *découvrir* associe existence, localisation et survenance (33c). Tous deux acceptent plusieurs structures (dont l'impersonnel) et l'élément localisant est à considérer comme un circonstant s'il est détaché;
- la présence d'un autre élément localisant postposé au verbe impose au GP situé en tête de P un détachement et un statut de circonstant, qui maintient le sujet devant le verbe (33d);
- les V de survenance ont aussi des emplois impersonnalisés où la place du sujet grammatical est saturée par *il* et dans lesquels le SN postposé ne peut être thématique(32e).

- (33a) *Appartiennent à ce groupe: Luc, Léa, José et leurs amis.*
- (33b) *Dans cette région existe une merveilleuse plante. / Dans cette région, il existe une merveilleuse plante. / Dans cette région existe une merveilleuse plante.*
- (33c) *Dans cette région, il a été découvert un gisement de cuivre. / Dans cette région a été découvert un gisement de cuivre. / Dans cette région, un gisement de cuivre a été découvert.*
- (33d) *Dans le virage, une maison se cache au milieu des arbres.*
- (33e) *Arrive un facteur / Il arrive un facteur.*

Tous ces faits concernent les rapport entre l'annulation du topique et l'argument localisant, apparemment voisin du circonstant. Mais ce dernier, qui n'est pas un argument exigé par le verbe, exige une pause, ne permet pas la postposition du sujet et crée un topique large en créant un domaine par opposition. Ces aspects seront examinés avec les détachements.

3) Le clivage par *il y a ...qui-P*

L'étude du clivage par *il y a* et *c'est* devrait se faire conjointement car les deux types de clivage sont contraires sur plusieurs points. Pour des raisons de simplification, nous ne retenons que le clivage par *il y a*, car *c'est* est plutôt à examiner avec la notion de thème plus que de topique. La forme *y a* est fréquente.

Avec *il y a*, le SN peut être thématique ou non, mais il n'est pas topique et les prédicats de propriété sont interdits (34a, b), sauf si le prédicat a déjà été asserté sous forme négative et que la phrase le construit comme topique existant (34c).

- (34a) *Il y a un enfant qui est tombé malade hier.*
- (34b) *?Il y a-t-il un enfant qui est (beau / blond / grand)?*
- (34c) *A- Il n'y a rien de blanc ici.*

B- Si, il y a mon chapeau qui est blanc.

Sur le plan de la distribution, les catégories et les fonctions clivées par *il y a* et *c'est* sont différentes. *Il y a* ne clive spontanément qu'un SN, généralement sujet, et permet peu les déplacements (35a,b,c). Seul *c'est* accepte aussi d'être associé à la négation et à l'interrogation sans difficulté.

(35a) ?*Il y a Luc qui arrive?*

(35b) **Il y a à toi que je parle.*

(35c) **Il y a lentement qu'il a réagi.*

b) Construction du topique

Les valeurs restrictives de *Il y a* lui permettent de sélectionner un topique. Il est alors utilisé sans relative et construit un topique thématique jusque là non actif en discours, lequel est souvent repris comme sujet par une anaphore (36a, 36b). Cette construction est compatible avec le clivage par *il y a... qui* (36c).

(36a) A- *Qu'est ce qui se passe ?* B- *Y a (mon/ le/ *un) voisin, il est malade.*

(36b) *Y a le chat, il veut manger.*

(36c) *Il y a le chat, /(l y a/ *c'est) le voisin qui l'a sauvé de la noyade.*

c) Activation du topique

La dislocation associe extraposition et anaphore de l'élément extraposé, nécessairement déterminé par LE, MON, CE. Son rôle est d'activer comme topique un élément connu de l'interlocuteur, qui peut être présent dans le discours mais non le topique (37c, b).

(37a) *Le chat, il a avalé les souris. / *Un chat, il a avalé les souris.*

(37b) *Les souris, le chat les a avalées. / *Des souris, le chat les a avalées.*

(37c) *Marie a offert un beau cadeau à Pierre. Son cadeau, il est superbe.*

(37d) *Marie a offert un beau cadeau à Pierre. ?Mari, elle est gentille.*

La dislocation délimite le topique (de quoi il est question, ce que la prédication concerne) et devient le mécanisme de base de la phrase, même quand le sujet est référentiellement construit et qu'il correspond à la seule partie thématique (38a). La langue distingue donc de plus en plus le sujet (pronom) et le topique (notion lexicale). Les cas de doubles dislocations permettent de faire passer à la zone topique tout SN thématique (38b).

(38a) *Mon père, il est plus fort que le tien.*

(38b) *Le chat, les souris, il les a avalées / Les souris, le chat, il les a avalées.*

Le circonstant peut aussi activer le topique, mais comme l'anaphore est interdite pour les éléments non arguments, la situation se confond avec la construction du topique large lié au simple détachement. Les deux cas seront examinés ensemble.

d) Construction du topique large

Un détachement sans anaphore construit le topique par étapes, un topique large, un domaine topique précédant le topique phrastique. Ces détachements sont divers: SN thématiques dits compléments de propos; pseudo-adverbes de domaine, dits de point de vue; circonstants de temps et de lieu; SPEC de quantité. L'absence de reprise par une anaphore et la paraphrase « Sur le plan de N / En ce qui concerne SN / À propos de SN » sont commune aux détachements, qui sélectionnent, suggèrent une valeur oppositive ou un autre horizon (39a). Le détachement des circonstants est prévu, mais non celui des SPEC de quantité de temps ou de lieu, qui ne peut être compris que dans ce cadre oppositif. La complexité du domaine et la place qu'y remplissent les circonstants exigent un examen détaillé indépendant.

(39a) *Moi, c'est fait. / En ce qui me concerne, c'est fait.*

5.4.4 Les détachements et le topique

a) *Le complément de propos*

Au niveau de la distribution, le complément de propos est en tête de phrase et il est détaché, avec PREP ou sans PREP. En sémantique, les compléments de propos construisent une zone topique large (40a, 40b; 41a, 41b). Souvent, un topique particulier est inséré par la suite comme sujet (42a, 42b). Certains, introduits par *de*, sont associés à des prédicats particuliers (40a, b) et ne peuvent être considérés comme des arguments car ils ne sont pas acceptés après le verbe. Mais les compléments de propos sont le plus souvent sans PREP et construisent un domaine topique large (41a, b) Dans plusieurs cas, une relation de type tout-partie est envisageable (42a, b)

(40a) *De lui, tout m'intéresse.*

(40b) *De cette famille, je ne connais que Paul.*

(41a) *(Pour) ça, t'as raison.*

(41b) *Moi, c'est fait.*

(42a) *L'escalier, la marche est cassée.*

(42b) *Ma maison, le toit a été réparé.*

Pour ce qui est de la transformation, tous ces compléments acceptent la paraphrase en « *en ce qui concerne N* » et certains acceptent « *à propos de N* ». Ces compléments sont syntaxiquement identiques mais distincts des compléments hypothétiques ou de point de vue qui limitent l'assertion.

b) L'adverbe de domaine

Au niveau de la distribution, l'adverbe de domaine est toujours détaché et :

- accepte l'ordre [ADV, P interrog.];
- refuse *ADV + que P , *avec N et la gradation;
- accepte plus ou moins le clivage avec *seulement*: ?*C'est seulement physiquement que P*;
- accompagne la réponse, sans la faire précéder *non* et suit *pas / non*, sauf *normalement pas*.

Listel. *Extérieurement, financièrement, généralement, habituellement, légalement, linguistiquement, logiquement, mentalement, moralement, normalement, techniquement, théoriquement, traditionnellement.*

Liste2. *D'habitude, en général, en principe, en théorie.*

Au niveau sémantique le pseudo-adverbial fixe un domaine de validité, délimite une zone, crée un topique large, et représente une entité N. Cela explique :

- les contraintes : détachement obligatoire, il n'est pas placé en tête car il crée un topique;
- la paraphrase générale *en ce qui concerne*;
- les paraphrases plus particulières:
 - . *du point de vue* (de) SN; *d'un point de vue* ADJ .
 - . *sur le plan* (de SN / ADJ);
 - . ADV parlant.

Ce pseudo-adverbial est souvent à considérer comme un argument² d'un prédicat sous-jacent en particulier du prédicat d'énonciation *parler de N*. La valeur hypothétique,

fréquente pour des éléments détachés, pourrait expliquer la montée d'un N sémantique comme ADV morphologique et l'absence de *parler*. Ce qui explique le rôle particulier de ces N dans la mise en place du topique est leur valeur restrictive, le fait qu'ils délimitent un domaine par opposition à d'autres.

(43a) *Physiquement, Luc est beau / Le physique de Luc est beau / Luc a un beau physique*

(43b) *Télévisuellement parlant, c'est parfait.*

(43c) *Pour parler (seulement) de N / Si je parle seulement de N, ...*

Les ADV dits d'habitude, distincts des adverbes de fréquence qui sont quantitatifs, entrent de plein droit dans la zone des ADV de domaine: leur base est parfois nominale (*tradition, habitude*) mais pas toujours (*généralement*, qui entre pourtant dans la série en N). C'est leur capacité directe à opposer deux situations qui justifie leur usage dans la construction du topique. Mais la série ne mérite alors plus le nom de « ADV de point de vue » et le terme « ADV de domaine » est préférable.

Certaines intersections sont à signaler. Comme une perspective peut être limitée à partir de l'énonciateur, les ADV de domaine sont amenés à croiser les ADV d'énonciation. Cela se produit quand N est considéré comme l'argument 1 de *dire* (44) et paraphrasable par *selon N*, qui a pour rôle de préciser la source de l'énonciation (45). La double paraphrase et donc le double statut sont acceptés par *pour ma part / en ce qui me concerne*.

(44) *(La loi dit que / Selon la loi), tu ne peux le faire. / Légalement, tu ne peux le faire.*

(45) *Pour ma part, c'est fait. / Pour ma part, j'en doute. ['Selon moi, c'est douteux']*

c) Les circonstants

Les circonstants peuvent être détachés en tête de phrase, même interrogative. Leur valeur est aussi bien temporelle (46a,b,c) que locative (47a, b).

(46a) *Hier, est-ce que tu es sorti? / Est-ce que tu es sorti hier?*

(46b) *A -Qu'as-tu fait hier? B - Hier, je suis allé à la pêche.*

(46c) *Actuellement, on ne peut rien faire.*

(47a) *Ici, on mettra le canapé. / Ailleurs, on le fait aussi.*

(47b) *Localement, c'est accepté.*

Il faut noter un fait important : le circonstant détaché est à la fois un créateur de topique large, qui crée un domaine restreint par opposition, par sélection (46a) et un activateur de topique (46b), qui récupère un élément donné non topique et activé comme topique. Il est donc ambigu et cela résulte de contraintes syntaxiques qui lui interdisent l'anaphore. En effet, au fur et à mesure que l'on quitte les arguments directs, l'anaphore est interdite :

- pour les fonctions directes, le topique et l'anti-topique sont semblables;
- pour les arguments indirects, seul le topique refuse la reprise;
- pour le circonstant, aucune reprise n'est acceptée.

Le tableau suivant illustre ces faits :

Topique	RAPPORTS	Anti-topique
Le SN ne marque jamais la fonction		Le SN marque la fonction indirecte
Sujet ou objet topique (anaphore) <i>Ses parents, Luc les aime.</i> <i>Mes parents, je les aime.</i>	=	(cataphore) <i><u>Il</u> aime ses parents, <u>Luc</u>.</i> <i>Je <u>les</u> aime, mes <u>parents</u>.</i>

<p>Objet indirect, qui n'a pas de fonction marquée dans le SN : topique.</p> <p><i>La plage, j'y vais souvent</i></p> <p><i>*À la plage, j'y vais souvent.</i></p> <p><i>Montréal, j'en arrive.</i></p> <p><i>*De Montréal, j'en arrive.</i></p>	<p>≠</p>	<p>(cataphore)</p> <p><i>J'y vais souvent, à la plage.</i></p> <p><i>*J'y vais souvent, la plage.</i></p>
<p>Circonstants, anaphore interdite</p> <p>- création de topique</p> <p><i>Hier, il a plu.</i></p> <p>- activation du topique (48a)</p> <p>(48a) <i>A -Quel temps a-t-il fait hier?</i></p> <p><i>B- ?Hier il a plu. / Hier, il a plu.</i></p>	<p>∅</p> <p>?</p>	<p>Cataphore interdite (48b)</p> <p>(48b) <i>A -Quel temps a-t-il fait hier?</i></p> <p><i>B -?Il a plu hier./ *Il a plu, hier.</i></p>

Il faut donc envisager quatre types. Tout d'abord, il existe des arguments localisants à valeur circonstancielle qui ne sont pas détachés et qui provoquent le déplacement du sujet. Ensuite viennent les arguments directs (S, O) qui ont une seule marque de fonction au moyen de l'anaphore qu'ils soient topiques ou anti-topiques. Le troisième cas est celui des arguments indirects qui marquent la fonction par l'anaphore seule s'ils sont topiques mais ont un double marquage s'ils sont anti-topiques n'ont pas de fonctions marquées topique. Enfin, on a les circonstants temporels ou spatiaux détachés en tête de phrase et qui refusent l'anaphore. En raison du refus de l'anaphore, ils ne peuvent distinguer deux emplois, au contraire des autres SN (détachement et création d'un topique large; dislocation et activation d'un topique) mais le contexte discursif permet de les opposer. Ils se trouvent:

- en début d'un échange, où ils délimitent un domaine topique large, un cadre général. Cette valeur est celle attendue détachement et ils sont fréquents devant P interrogatif. (49a, b);
- en réponse à une question qui les contient, s'ils ne sont pas déjà topiques dans la question. Ils activent le circonstanciel comme topique, conformément au rôle de la dislocation et ce circonstanciel est souvent adjacent (50a). S'ils sont déjà topiques dans la question, leur détachement est difficile (50b).

Comme les adverbes d'habitude, ils opposent deux domaines (51a, b).

(49a) *Hier, je suis allé me promener au bord de la rivière.*

(49b) *Hier, est-ce que tu es sorti?*

(49c) *Actuellement, le prix de l'essence est élevé*

(50a) *A - Qu'est ce que tu as fait hier? B - Hier, je suis allé à la pêche.*

(50b) *A - Hier, est-ce que tu es sorti? B - *Hier, je suis allé à la pêche.*

(51a) *Ici, on mettra le canapé. / Ailleurs, on le fait aussi*

(51b) *Localement, c'est accepté.*

La position (anti-topique) en fin de phrase est rare. Elle ne permet pas l'anaphore, réservée aux compléments indirects (52a) parfois restructurés (52b).

(52a) *J'y pense beaucoup, à demain.*

(52b) *La voiture lui a foncé dessus, à Luc.*

Même si Riegel est muet sur la réalisation du topique, notre analyse sur le topique large rejoint en gros la sienne. Selon lui, le complément circonstanciel peut assurer deux fonctions distinctes au sein de la structure communicative des énoncés, indépendamment de son rôle sémantique et selon sa place. Ainsi l'information véhiculée par le circonstanciel de temps *en avril* est perçue différemment dans les deux phrases (53a, b):

(53a) *En avril, les jours commencent à se réchauffer.*

(53b) *Les jours commencent à se réchauffer en avril.*

Dans (53a), le circonstant spécifie un élément du cadre général où se situe l'information véhiculée par le reste de la phrase. A ce titre, il reste hors du champ de la négation totale de la phrase, ne se prête pas à l'extraction par *C'est ... que* et ne répond pas à la question :

(54) *Quand les jours commencent-ils à se réchauffer ?*

Dans (53b), l'absence de la pause et de la virgule ne sépare pas du reste de la phrase le circonstant postposé au verbe ou placé en fin de phrase. Ainsi, il constitue une réponse possible à la question (54), et s'interprète comme l'objet privilégié de la négation totale de la phrase (55a, b), et se prête naturellement à l'extraction qui focalise le propos des énoncés (56).

(55a) *Les jours ne commencent pas à se réchauffer en avril [= les jours commencent se réchauffer, mais pas en avril]*

(55b) *?*Les jours ne commencent pas à se réchauffer, en avril*

(56) *C'est en avril / Ce n'est pas en avril que les jours commencent à se réchauffer.*

Ainsi, le rôle communicatif qui est associé aux circonstants sera distingué selon leurs positions :

- les circonstants à **fonction scénique** qui participent à la mise en place préalable du cadre de circonstances où se situe le reste de la phrase. Ce cadre peut être conçu comme un ensemble de dimensions ouvertes qui,

selon les besoins de la communication, peuvent demeurer implicites ou être saturées par des compléments circonstanciels;

- les circonstants à **fonction rhématique** qui jouent le rôle de propos par rapport au thème que constitue le reste de la phrase. Dans la phrase *Le programme complet de la journée paraîtra dans la presse locale début octobre et sera distribué au public le jour même de la manifestation*, les précisions apportées par les trois circonstants sont toutes de nature rhématique.

Riegel (1994 : 144)

Cela nous semble correspondre assez bien aux concepts retenus de "cadre", "domaine", et "topique large".

d) Les SPEC de quantité

La plupart des SPEC de quantité refusent le clivage et le détachement mais il en existe qui l'acceptent. Ce sont les SPEC de temps qui découpent des domaines (*parfois, souvent, longtemps*). Ceux qui ne créent pas deux zones (*Partout, toujours, jamais*), l'une vraie et l'autre fausse, ne peuvent constituer un topique: ils sont interdits ou détachés sans pause en position frontale et focalisés. Contrairement aux ADV de domaine, et aux circonstants, ils refusent l'interrogation.

(57a) *(Parfois / Quelquesfois / Souvent), Luc y allait le matin. [mais pas toujours, ça dépendait des cas].*

(57b) *Es-tu venu souvent? / *Souvent, es-tu venu?*

(57c) *Longtemps, j'ai rêvé de naviguer. [mais maintenant...].*

(58a) *Partout on entendait les oiseaux. / ?Partout, on entendait les oiseaux.*

(58b) *Jamais il n'ira là-bas. / *Jamais, il n'ira là-bas.*

(58c) **Toujours, il venait.*

e) Les éléments à valeur de circonstant et de SPEC

Les circonstants qui sont en même temps que SPEC de quantité à valeur restrictive (*désormais, dorénavant, récemment, bientôt*) sont tous détachables car ils opposent à partir d'une situation donnée deux zones, deux univers de discours (59a). Le clivage et l'interrogation sont parfois acceptés.

(59a) *(Désormais / Dorénavant), je ferai cela tout seul. [contrairement à avant']*

(59b) *Désormais, le feras-tu seul?*

(59c) *Récemment, naguère, jadis j'ai vu Paul. / *Récemment, as-tu vu Paul?*

(59d) *Bientôt, on ne pourra plus parler / Bientôt, est-ce qu'on pourra visiter?*

6. Conclusion

En examinant quelques grammaires ou études particulières sur l'adverbe, le circonstant et l'actant, nous avons constaté qu'elles ont des positions divergentes et n'en rendent pas compte adéquatement. Nous avons aussi pris connaissance de plusieurs travaux récents : peu de ces ouvrages nous ont permis de faire une différence claire entre l'adverbe, l'actant et le circonstant. Malgré tout des considérations trouvées dans Riegel (1994) et dans Gosselin (1996) sont voisines de nos positions sur quelques points,

Par la suite, dans le cadre de la grammaire modulaire de Jean Marcel Léard, nous avons dégagé la classe des adverbes de manière PRED2, les opérations de base qui construisent la référence et les opérations complémentaires qui englobent les ADV-SPEC et les circonstants. Cela nous a permis de proposer des distinctions fondamentales entre circonstants, ADV-SPEC et actants. Nous avons étudié aussi les circonstants qui ne sont pas des groupes prépositionnels, comme les circonstanciels et les groupes adjoints repères, tout en signalant des zones intermédiaires.

Enfin, nous avons abordé le problème de la mobilité du circonstant et de son détachement. Nous avons exposé les analyses de certains grammairiens et linguistes (Fournier, Riegel, Guimier...), réalisées selon des approches syntaxiques et sémantiques variées. Nous avons montré que les circonstants peuvent recevoir une meilleure description si l'on intègre dans l'analyse le concept de topique, apparenté aux rôles pragmatiques qu'ils remplissent au sein d'une phrase: les circonstants de temps et de lieu assument les fonctions pragmatiques externes de thème et de queue et les fonctions pragmatiques internes de focus et de topique.

Nous avons ensuite donné notre point de vue sur la mobilité du circonstant dans le cadre d'un de nos modules sémantiques, à savoir celui de la thématisation-

topicalisation. Nous avons dû, dans cette perspective, parler de plusieurs des phénomènes apparentés ou concurrents, comme la construction et l'annulation du topique, le détachement des arguments à valeur locative, des arguments de base (S, O), des arguments indirects et enfin des circonstants et des SPEC.

Nous avons choisi pour traiter les phénomènes, une perspective sémantique ou pragmatique plutôt qu'une approche syntaxique. Il nous semble finalement que le choix est bon et que la syntaxe est expliquée par la sémantique.

Tous les éléments abordés dans ce travail méritent un approfondissement en raison de leur complexité. Ce travail ouvre des perspectives, qui ne sont peut-être pas définitives, mais il privilégie une vue d'ensemble du problème du circonstant et non quelques questions locales.

7. Bibliographie

- BLANCHE-BENVENISTE, (A). (1982), " Verb complements and sentence complementation : two different types of relation", *Communication and cognition*, 15-3/4, pp. 333-361.
- BORILLO, (A). (1990) : A propos de la localisation spatiale, *Langue française*, 86, pp. 75-84.
- BLUMENTHAL (P.) (1990), "Classement des adverbes : pas la couleur, rien que la nuance ? ", *Langue française*, 88.
- BÜRGI (A.), LÉARD (J.- M.) (1998), " La syntaxe : une série de modules sémantiques ? ", *Dialangue*, 8-9, 1998, [Université du Québec à Chicoutimi].
- DIK (S. C.) (1978), *Functional Grammar*, Amsterdam, New Holland.
- DUBOIS (J.); GIACOMO (M.); GUESPIN (L.); MARCELLESI (C.), MARCELLESI (J-B.), (MÉVEL) (J-P.) (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, Paris, Larousse.
- FOURNIER (C.)(1997), "La place du sujet nominal dans les phrases à complément prépositionnel initial", dans FUCHS C. (1997) éd., pp. 47-53.
- FUCHS (C.) (1997), *La place du sujet en français contemporain*, Louvain-la-neuve, Duculot.
- GREVISSE (M.) (1986), *Le bon usage*, Paris, Duculot.
- GOSELIN (L.) (1990), Les circonstanciels : de la phrase au texte, *Langue française*, 86, pp.37-45.
- GOSELIN (L.) (1993), "Circonstanciels et relatives. Stratégies d'analyse syntaxique", dans GUIMIER, Cl. éd., 1993, pp. 47-67

- GOSSELIN (L.) (1996), *Sémantique de la temporalité en français. Un modèle calculatoire et cognitif du temps et de l'aspect*, Louvain-la-neuve, Duculot.
- GUIMIER (Cl.) (1993), *1001 circonstants*, Caen, Presses Universitaires.
- HAMAN (A.) (1986), *Grammaire pratique*, Paris, Hachette.
- CHAI-SONG (H.) (1975), " Les adverbess de temps en *-ment* en tête de phrase ", *Le français moderne*, pp.148-157.
- LÉARD, (J-M.) (1998), Notes du séminaire sur l'adverbe, *Automne 98*.
- LEEMAN, (D.) (1990), « Sur les compléments circonstanciels », *Langue française* 86, pp.3-10.
- LEEMAN, (D.) (1998), *Les circonstances en question(s)*, Paris, Kimé.
- LE GOFFIC, (P.) (1993), *Grammaire de la phrase française*, Hachette.
- LE QUERLER (N.), "Les circonstants et la position initiale.", dans GUIMIER, Cl. éd., 1993, pp. 159-183.
- MÉLIS, (L.). (1983), *Les circonstants et la phrase. Étude sur la classification et la systématique des compléments circonstanciels en français moderne*, Louvain, Presses Universitaires.
- MÉLIS, (L.). (1994), "La typologie des subordonnées circonstanciellss et les comparatives", *Travaux de linguistique*, 27, pp. 97-111.
- MÉLIS, L. (1985), "Un type particulier de complément circonstanciel : *le complément de phrase*", *Enjeux*, 7, pp.72-85.
- NØLKE (H.). (1990), "Les adverbiaux contextuels : problème de classification ", *Langue Française*, 88, pp. 12-27.
- PATRI (S.) (1998), "Fondements indiciels de la syntaxe du complément circonstanciel", dans RÉMI-GIRAUD (S.), ROMAN (A.) (1998) éd., pp.139-163.
- POTTIER (B.). (1992), *Sémantique générale*, Paris, P.U.F.

- RÉMI-GIRAUD (S.) (1998), "Le complément circonstanciel problèmes de définition", dans RÉMI-GIRAUD (S.), ROMAN (A.) (1998) éd., pp. 85-110.
- RÉMI-GIRAUD (S.), ROMAN (A.), (1998), *Autour du circonstant*, Presses Universitaires de Lyon.
- RIEGEL (M.) et ALII, (1994) *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
- RUWET (N.), (1983), "Du bon usage des expressions idiomatiques dans l'argumentation en grammaire générative", *Revue Québécoise de linguistique*, vol. 13 n 1, Université du Québec à Montréal.
- SERAFIN (V.), "Les circonstants en position finale. Problèmes d'incidence", dans GUIMIER, Cl. éd., 1993, pp. 185-205.
- TESNIÈRE (L.) (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.
- WAGNER (R.-L.) & PINCHON (J.) (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.
- WILMET (M.) (1997), *Grammaire critique du français*, Duculot.

Annexe :

Le circonstant selon Rémi-Giraud (1998 : 86).

S Y N T A X E	RELATION AU VERBE COMPLÈMENT NON ESSENTIEL critères - facultatif - mobile - détachable - coordination - test avec <i>le faire</i> COMPLÈMENT DE P (SN + SV) critères - place ponctuation				
	V ←-----→ P				
M O R P H O L O G I E	ADVERBE SN PRÉP (prép. de sens marqué) SUB. CONJONCTIVE (conj. de sens marqué)				
	SN prépos. SN (quant. + N) Sub. comparative	Adverbe SN prépos. Gérondif Sub. comparative	SN prépos.	Adverbe SN prépos. SN (prép. Ø)	SN (prép. Ø) Inf. prépos. Gérondif Sub. participiale Sub. conjonctive
S É M A N T I Q U E	CIRCONSTANCES DU PROCÈS				
	Propriétés Quantité - degré - intensité - mesure - distance - poids - prix Notions : Propriétés	Qualité - manière - moyen	Actants secondaires Instr. Accomp. Bénéf.	Espace / Temps Espace Situation Orientation : - provenance - direction - aboutissement - passage Notions : Lieux Substances (localisées)	Temps Quantification - durée - fréquence Repère formel Repère événementiel Repère déictique Notions : Propriétés Temps Événements, processus